

## MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE BUYENGERO



Province BURURI

Bururi, Septembre 2006

## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
<b>LISTES DES BREVIATIONS</b>	
<b>PREFACE</b>	
<b>INTRODUCTION</b>	
<b>CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE.....</b>	<b>1</b>
1.1. Situation géographique.....	1
1.2. Organisation administrative.....	1
1.3. Climat.....	3
1.4. Relief et hydrographie.....	3
1.5. Les sols.....	4
1.6. Flore et faune .....	4
<b>CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE.....</b>	<b>5</b>
2.1. Estimation de la population de la commune Buyengero de 2003-2010.....	5
2.2. Population et densité moyenne 2005 .....	5
2.3. Structure de la population commune .....	6
2.4. Population active et population à charge.....	6
<b>CHAPITRE III. AGRICULTURE.....</b>	<b>8</b>
3.1. Généralités.....	8
3.2. Situation actuelle des principales cultures.....	9
3.3. Facteurs de production.....	12
3.4. Les Intervenants.....	14
<b>CHAPITRE IV. ELEVAGE.....</b>	<b>15</b>
4.1. Généralités.....	15
4.2. Situation actuelle de l'Élevage. ....	16
4.3. Types d'Élevage et effectifs par espèce.....	18
4.4. Santé animale.....	23
4.5. Écoulement des productions.....	25
4.6. Intervenants.....	25
<b>CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE.....</b>	<b>26</b>
5.1. Pêche.....	26
5.2. Pisciculture.....	26

<b>CHAPITRE VI. FORETS.....</b>	<b>27</b>
6.1. Généralités.....	27
6.2. Boisements naturels .....	27
6.3. Reboisement ou boisement artificiel .....	27
6.4. Agro foresterie .....	28
6.5. Exploitation forestière.....	30
6.6. Intervenants.....	31
<b>CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET RTISANAT.....</b>	<b>32</b>
7.1. Industrie.....	32
7.2. Artisanat.....	32
7.3.Intervenants.....	33
<b>CHAPITRE VIII GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS .....</b>	<b>35</b>
8.1. Situation actuelle du secteur.....	35
8.2. Disponibilité des matériaux de construction.....	35
<b>CHAPITRE IX. ENERGIE.....</b>	<b>36</b>
9.1 Energie hydroélectrique. ....	36
9.2. Desserte en énergie salaire .....	36
9.3. Bois de chauffe .....	36
9.4. Intervenants .....	36
<b>CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES .....</b>	<b>37</b>
10.1. Commerce .....	37
10.2. Les services.....	52
<b>CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE.....</b>	<b>53</b>
11.1. Situation actuelle.....	53
11.2. Habitat .....	56
<b>CHAPITRE XII. SANTE .....</b>	<b>58</b>
12.1. Etat actuel du secteur dans la commune.....	58
12.2. Données épidémiologiques.....	58
12.3. Données sur la vaccination.....	58
12.4. VIH / SIDA.....	59
12.5. Médecine traditionnelle.....	59
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	59
12.7. Approvisionnement en eau.....	63

<b>CHAPITRE XIII. EDUCATION.....</b>	<b>65</b>
13.1. Généralités.....	65
13.2. Enseignement formel .....	65
13.3. Enseignement informel... ..	68
13.4. Gestion du système scolaire .....	69
13.5. Efficacité du système.....	69
13.6. Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement.....	70
13.7. Intervenants.....	70
<b>CHAPITRE XIV. JEUNESSE ET SPORTS.....</b>	<b>71</b>
14.1. Jeunesse.....	71
14.2. Sport.....	72
14.3. Patrimoine culturel.....	74
<b>CHAPITRE XV. JUSTICE.....</b>	<b>75</b>
15.1. Généralités.....	75
15.2. Services judiciaires.....	75
15.3. Infrastructures.....	76
15.4. Equipements.....	74
15.5. Personnel.....	77
15.6. Justice gracieuse.....	77
15.7. Intervenants.....	77
<b>CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>78</b>
16.1.Facteurs favorables au développement.....	78
16.2.Contraintes au développement.....	79
16.3.Stratégies et actions à mener.....	81
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>93</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>95</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>97</b>

## LISTE DES ABBREVIATIONS

ABEC	: Association Burundaise des Exportateurs du Café
ASNS	: Appui aux Services Non Structurés
BTC	: Burundi Tobacco Company
BBCI	: Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement
BCB	: Banque de Crédit de Bujumbura
BAD	: Banque Africaine de Développement
COOPEC	: Coopérative d'Épargne et de Crédit
COGERCO	: Compagnie de Gérance du Coton
COTEBU	: Complexe Textile du Burundi
COGEMAMI	: Compagnie de Gérance de la Mini-Huilerie de Minago
CFA	: Centre de Formation Artisanale
CPA	: Centre de Production Artisanale
CNAR	: Centre National d'Appareillage et de Rééducation
CNRSP	: Centre National pour la Réadaptation Socioprofessionnelles
CERES	: Centre d'Encadrement et de Réinsertion des Enfants Soleil
CAFOB	: Collectif des Associations Féminine et Organisation du Burundi
CDF	: Centre de Développement Familial
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Élevage
FAO	: Food Agriculture Organization
FNUAP	: Fonds des Nations-Unies pour la Population
IEC	: Information Education Communication
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
LOVINCO	:: Lovinfos Campany
MPDR	: Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles
OHP	:: Office de l'Huile de Palme
OTB	: Office du Thé du Burundi
OCIBU	: Office des Cultures Industrielles du Burundi
OPDE	: Œuvre Humanitaire pour la Protection de l'Enfance Déshéritée
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPL	: Projet d'Appui à la Planification Locale et au Renforcement des Capacités des communautés
PNLS	: Programme National de Lutte Contre le Sida
RDC	: République Démocratique du Congo
RUPO	: Rumonge Palm Oil
RN	: Route Nationale
RP	: Route Provinciale
RC	: Route Communale
SODECO	: Société de Déparçage et de Conditionnement de l'Imbo
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SRD	: Société Régionale de Développement
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience Acquise
SRDI	: Société Régionale de Développement de l'Imbo
TPO	: Transcultural Psychosocial Organisation
USAID	: United States of America for International Development
UNTH	: Unité Nationale de Transformation de l'Huile
UNICEF	: United Nation Infant and Children Found
VIH	: Virus d'Immuno - déficience Humaine

## PREFACE

*La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .*

*En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...*

*La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.*

*Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.*

*Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.*

*A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.*

*Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.*

*A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.*

*Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.*

*En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .*

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION  
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA  
RECONSTRUCTION NATIONALE**

  
**Madame Marie-Goreth NIZIGAMA**

## INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.



# **CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE**

## **I.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE**

La commune Buyengero est délimitée au (à l'):

- Nord par la commune Mugamba ;
- Sud par la commune Rumonge ;
- Est par les communes Songa et Bururi
- Ouest par la commune Burambi

### **1.1.1. Superficie en km<sup>2</sup>**

- Commune : 214,72
- Province: 2.465, 12
- Pays: 27.834
- % commune /province : 8,71
- % commune / pays : 0.7

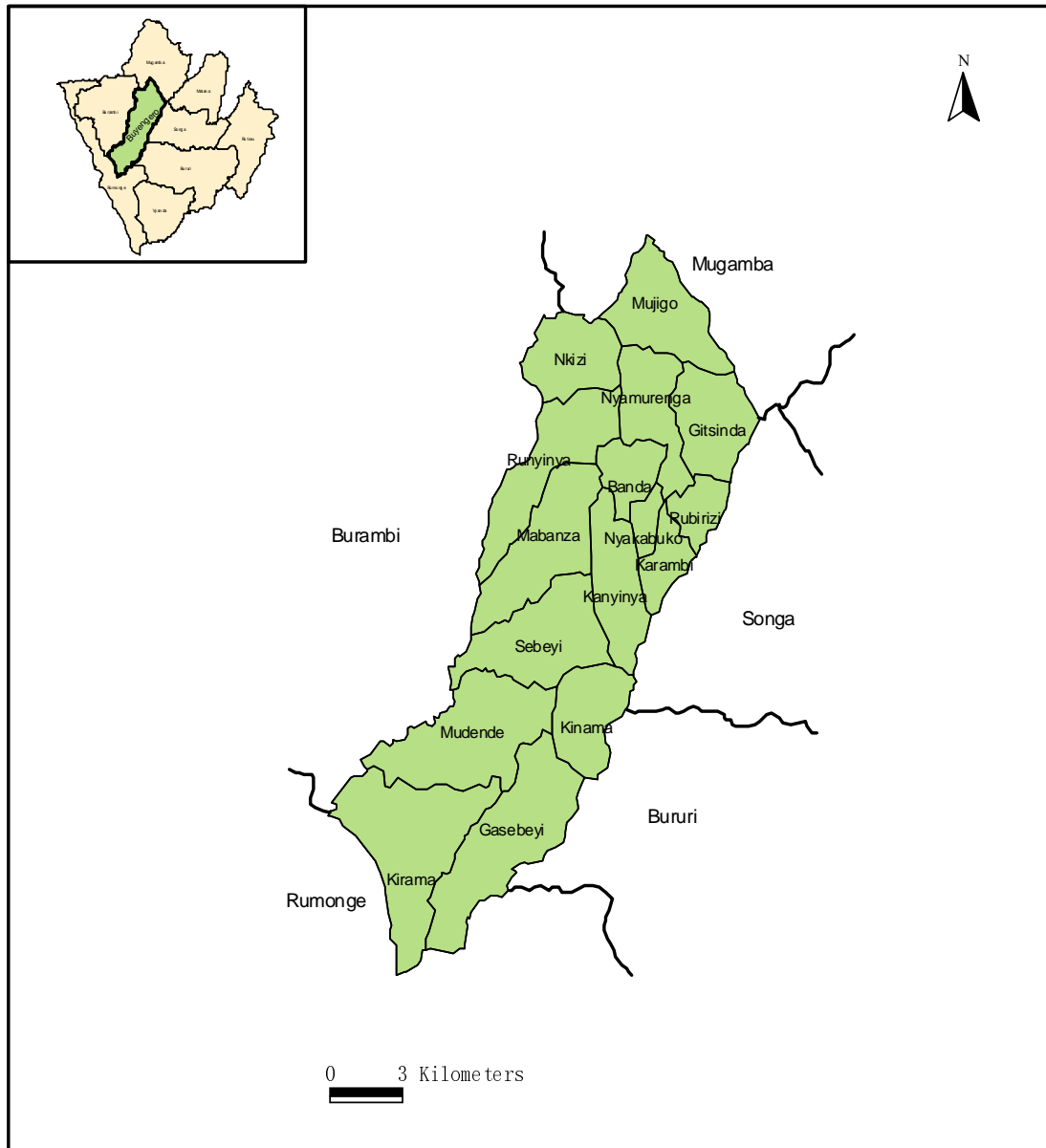
## **1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

La commune Buyengero compte 6 zones subdivisées en 16 collines.

Ces zones sont : Muyama, Mudende, Muzenga, Kajondi, Muzenga, et Condi.

Les 16 collines sont : Banda, Gasenyi, Gitsinda, Kanyinya, Karambi, Kinama, Kirama, Mabanza, Mudende, Mujigo, Nkizi, Nyacambuko, Nyamurunga, Rubirizi, Runyinya et Sebeyi.

## Carte découpage administratif de la commune



### **1.3. CLIMAT**

Le climat de la commune Buyengero est de type tropical tempéré humide de par l'altitude, avec huit mois de saison pluvieuse et quatre mois de saison sèche. La commune Buyengero s'étend sur deux régions naturelles à savoir le Mumirwa et le Mugamba.

#### **1.3.1. Régions naturelles**

##### **1.3.1.1. Région naturelle du Mugamba**

Cette région est caractérisée par un(e) :

- Altitude comprise entre 1.900 et 2.500 m ;
- Climat relativement tempéré ;
- Réseau hydrographique important avec rivières et ruisseaux ;
- Des pentes relativement fortes ;
- Pluviosité moyenne annuelle variant entre 1.300 et 2.000 mm
- Température moyenne annuelle variant entre 14 et 15°C
- Végétation d'eragrostis, hyparrhénias et pteridium.

##### **1.3.1.2. Région naturelle du Mumirwa**

La région naturelle du Mumirwa est caractérisée par un(e) :

- Altitude comprise entre 1.000 et 2.000 m ;
- Climat tropical humide ;
- Température de 18°C ;
- Pluviométrie de 1.550 mm ;
- hautes herbes tapissées d'arbres aux espèces variées

### **1.4 RELIEF ET HYDROGRAPHIE.**

#### **1.4.1. Relief**

Dans la partie du Mumirwa, le relief de la commune est constitué par une zone des contreforts à l'Ouest de la crête Congo Nil, très escarpée avec beaucoup de vallées encastrées qui regorgent de sources d'eau. L'altitude est comprise entre 1600m et 2500m avec profils très raids.

Par contre, du côté du Mugamba le relief se présente comme un haut plateau ondulé, formé d'une mosaïque de collines séparées entre elles par des bas-fonds étroits, avec une altitude comprise entre 1850 et 2300m

#### **1.4.2. Hydrographie**

Le réseau hydrographique de la commune, elle est dense et appartient à deux principaux bassins versants locaux : bassins versants des rivières Dama, Nyakiga, Cogo et Murembwe.

## **1.5. SOLS**

En commune Buyengero, les sols sont de deux types :

- Dans le Mugamba, les sols sont acides. Ces sols sont lessivés avec une faible fertilité aggravée par l'érosion. Le couvert végétal est dégradé sous les effets anthropiques avec disparition de la forêt dense ombrophile de montagne au profil d'une savane à hyparrhenia et pteridium. Suite au surpâturage, piétinement et aux feux de brousse, cette savane a été remplacée par des pâturages à eragrostis (Ishinge).
- Dans le Mumirwa et les fonds des vallées, les sols sont alluvionnés et plus fertiles.

## **1.6. FLORE ET FAUNE**

### **1.6.1. Flore**

Les contreforts du Mumirwa sont couverts par endroits de lambeaux d'une forêt dense et sèche. Les espèces végétales dominantes étant *Brachystegia* (Ihwa) et *Isoberlinia* (Igilimwe). Les quelques forêts –galeries qui subsistent sont mises en culture avec les effets néfastes que cela représente sur la protection des bassins versants.

Du côté Mugamba, des boisements artificiels ont remplacé un ancien couvert naturel qui a quasiment disparu.

### **1.6.2. Faune.**

La faune de la commune Buyengero n'est pas riche. Elle est essentiellement constituée de reptiles, des insectes et des oiseaux.

## CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

### 2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE BUYENGERO DE 2003-2010

Les projections démographiques réalisées par l'unité de planification de la population sur base des résultats du recensement général de la population s'étendent jusqu'en 2003. C'est donc à partir de ces données qu'on a allongé les projections jusqu'à l'année 2010 tout en supposant que le taux d'accroissement naturel est resté le même pour la commune et pendant toute la période (1990-2010).

Tableau n°2.1 : Projection de l'évolution de la population de la commune (2003 – 2010).

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Commune</b>								
Buyengero	53467	54445	55443	56457	57490	58544	59613	60705
<b>Total province</b>	<b>471009</b>	<b>479628</b>	<b>488406</b>	<b>497343</b>	<b>506445</b>	<b>515713</b>	<b>525150</b>	<b>534761</b>

Source : Département de la population

### 2.2. POPULATION ET DENSITE

#### 2.2.1. Population

- Commune : 55443 habitants
- Province Bururi : 486619 habitants
- Pays : 7 610 584 habitants
- % Commune/ province : 12.5 %
- % Commune/ pays : 0.8 %

#### 2.2.2. Densité moyenne

- Commune: 267 hab / km<sup>2</sup>
- Province: 198 hab /Km<sup>2</sup>
- Pays: 273 hab / Km<sup>2</sup>

La densité moyenne de la commune est 258 hab./km<sup>2</sup>. Elle est inférieure à la densité du pays et supérieure à celle de la province Bururi.

### **2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE BUYENGERO**

Tableau n° 2.2. : Population de la commune par tranche d'âge.

Tranche d'âge	Population
0-4	11306
5-9	9248
10-14	7216
15-19	5985
20-24	4396
25-29	3940
30-34	2989
35-39	2343
40-44	1582
45-49	1469
50-54	1291
55-59	774
60-64	833
65-69	506
70-74	499
75-79	333
85 et plus	725
<b>Total</b>	<b>55443</b>

Source : Département de la population

La population de la commune Buyengero est jeune. En effet, 68 % de la population de cette commune a moins de 25 ans.

### **2.4. POPULATION ACTIVE ET POPULATION A CHARGE**

La population à charge est dans l'ensemble supérieure à la population active dans la commune Buyengero(29833 sur 25602, soit un rapport de dépendance de 1,16).

Le pourcentage moyen de la population active de la commune est d'environ 46% ; il apparaît que chaque personne active de Buyengero situant dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans doit prendre en charge une personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

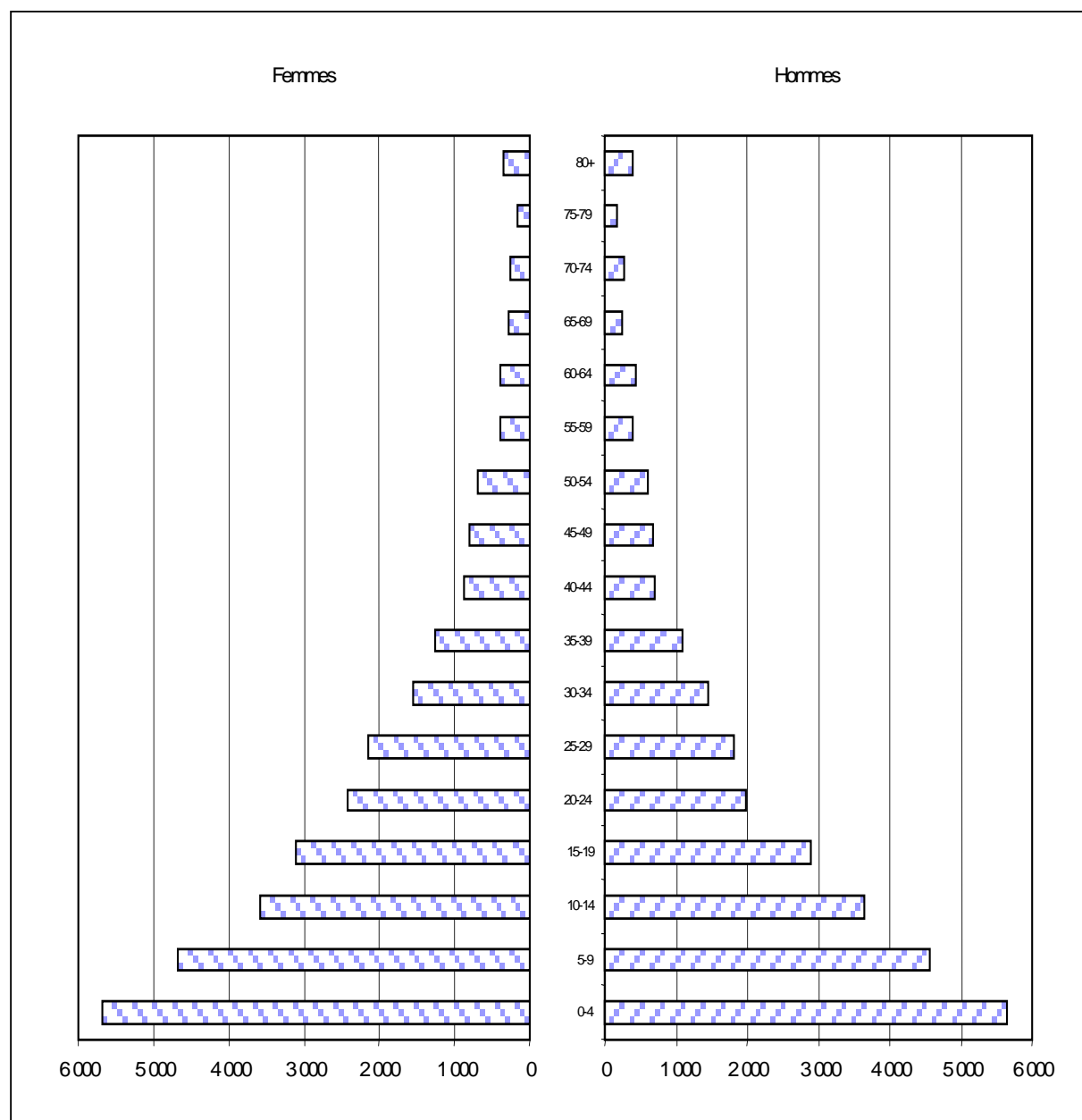
Le revenu maigre d'une personne active de Buyengero doit être partagé avec 1,16 personnes pour satisfaire les besoins essentiels d'abord de survie et ensuite de développement. Cette situation est problématique et nécessite des actions d'appui pouvant influencer sur un changement que seuls les bénéficiaires ne peuvent amorcer. Ce taux de dépendance est en réalité plus élevé si on considère que la plupart des élèves et étudiants de 15 à 25 ans peuvent être également placés dans la catégorie des personnes inactives. Avec un taux de scolarisation au secondaire estimé à 18%, le taux de dépendance monte à 2.5.

Tableau n° 2.3 : Population active et population à charge

Commune	Population active (15-64 ans)			Population à charge (<15 ans et 65 ans et plus)			Rapport de dépendance	% de la population active
	M	F	M+F	M	F	M+F		
Buyengero	12021	13581	25602	14883	14950	29833	1.16	46
<b>Total province</b>	<b>106342</b>	<b>121836</b>	<b>228178</b>	<b>130054</b>	<b>128387</b>	<b>258441</b>	<b>1.13</b>	<b>47</b>

Source : Base des données du MPDR Service des ressources humaines RPHP 2003 (base 1990).

## Pyramide des âges de la population en 2005



## **CHAPITRE III. AGRICULTURE**

### **3.1. GENERALITES**

La commune Buyengero est l'une des communes jadis réputées carencée en produits alimentaires. En effet, les sols sont acides et fortement sur pâturés au point que le couvert végétal est constitué principalement d'*Eragostris sp*, espèce végétale indicatrice de dégradation dans la partie du Mugamba. Par contre, ils sont fertiles dans le Mumirwa.

Cependant grâce à l'apport des animaux d'élevage et grâce à la pluviométrie assez régulière, les populations ont pu vaincre la faim qui fait rage ailleurs surtout au Nord et à l'Est du pays. La commune Buyengero produit 16,3% de la production vivrière provinciale et se classe en 2<sup>ème</sup> position. Elle s'étend sur les régions naturelles du Mugamba et du Mumirwa.

L'agriculture occupe plus de 90% de la population qui s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et à une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières.

Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans les autres communes de la partie du Mumirwa. Il repose sur une multitude d'exploitations familiales de faible superficie alors même que la commune dispose encore de vastes étendues de terre. L'extension des superficies est limitée par le manque d'intrants agricoles aussi bien les semences que les fertilisants.

Les paysans utilisent un outillage rudimentaire et une main d'œuvre familiale essentiellement féminine. Les femmes labourent, sèment, sarclent, moissonnent et transportent les récoltes

En plus de ces travaux champêtres, les femmes sont responsables des activités de transformation des produits agricoles d'abord pour l'autoconsommation et le surplus au marché. Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage dans la commune.

Le mode de culture prédominant est l'association des cultures.

La commune connaît trois saisons à savoir : saison A de septembre en février, saison B de février en juillet et saison C de mai en décembre.

Certaines cultures telles que le bananier, le manioc, le caféier sont cultivées au cours de toute l'année.

Le régime foncier pratiqué dans la commune est de type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exercice aux familles au sein desquelles les individus ont des droits et des devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent.

Le mode de faire-valoir direct est le plus usité que le fermage et le métayage.

La malnutrition sévit dans la commune Buyengero à cause de la sécheresse, de la pauvreté et des habitudes alimentaires de la majorité de sa population. L'alimentation de base est composée principalement d'aliments à prédominance glucidique ; notamment les féculents dont, en ordre d'importance : la banane, le manioc et la patate douce.

Les deux premiers féculents se consomment de façon permanente toute l'année.

Le seul aliment de prédominance protidique consommé quotidiennement est le haricot.

Par manque d'huile, les lipides font défaut dans la consommation alimentaire journalière.



## 3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES

### 3.2.1. Cultures vivrières

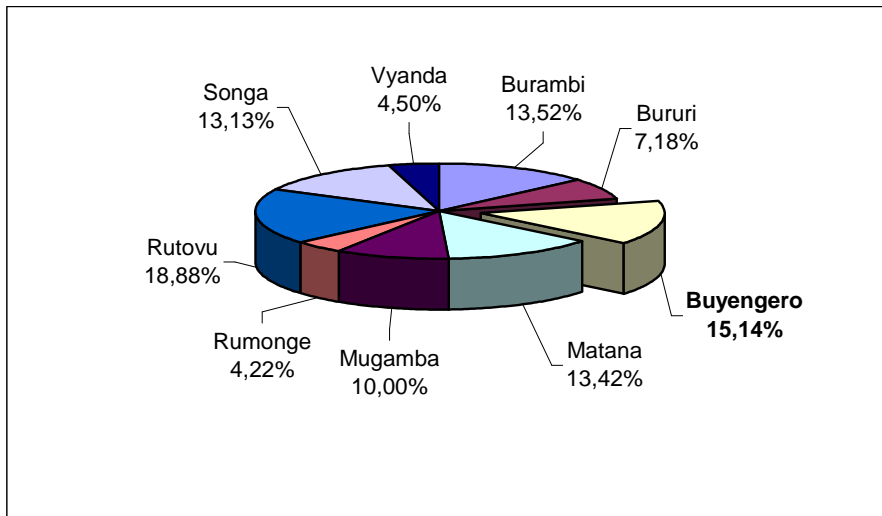
Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures vivrières par commune de la province Bururi  
2001-2005 en tonnes

Cultures Communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Colocase	Blé	Petit pois	Production totale
1. Burambi	3840	1282	306	27872	20386	4175	-	405	1682	26	59974
2. Bururi	6095	2005	3993	3520	7920	7749	-	493	0	85	31860
<b>3. Buyengero</b>	-	<b>1017</b>	<b>1031</b>	<b>43849</b>	<b>11911</b>	<b>7992</b>	-	<b>245</b>	<b>183</b>	<b>913</b>	<b>67141</b>
4. Matana	11400	1031	3186	05	8701	3498	-	295		25	59536
5. Mugamba	6075	527	5908	-	4298	19703	-	4801	2460	568	44340
6. Rumonge	1400	349	734	14166	1853	-	74	160	-	-	18736
7. Rutovu	16403	1477	5764	6186	42295	11137	-	452	29	17	83760
8. Songa	14371	2685	8207	11779	11748	9450	-	-		-	58240
9. Vyanda	3300	1810	2165	2564	4910	4599	16	493	-	83	19940
Province	62884	12183	31294	109941	114022	68303	90	7344	4354	1717	412132
Proportion %	15,26	2,96	7,59	26,68	27,67	16,57	0,02	1,78	1,06	0,42	100
Classement	4 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	3 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	

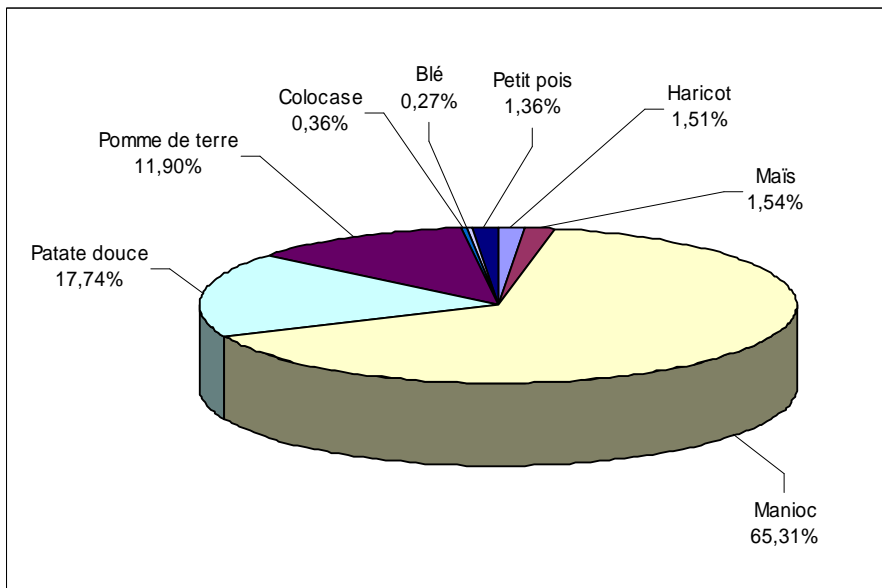
Source : DPAE Bururi

Par rapport à la production totale de la province, la commune Buyengero produit 16,3% et occupe la 2<sup>ème</sup> place. Elle est la 1<sup>ère</sup> productrice du manioc et du petit pois, la 3<sup>ème</sup> productrice de la patate douce et la 4<sup>ème</sup> pour la pomme de terre, la 7<sup>ème</sup> productrice du haricot et du maïs avec respectivement 40%, 53%, 10.45%, 11.70%, 8.35%, 3.29% au niveau provincial.

### Part des productions vivrières de chaque commune dans la province



### Part des productions de chaque culture dans la commune

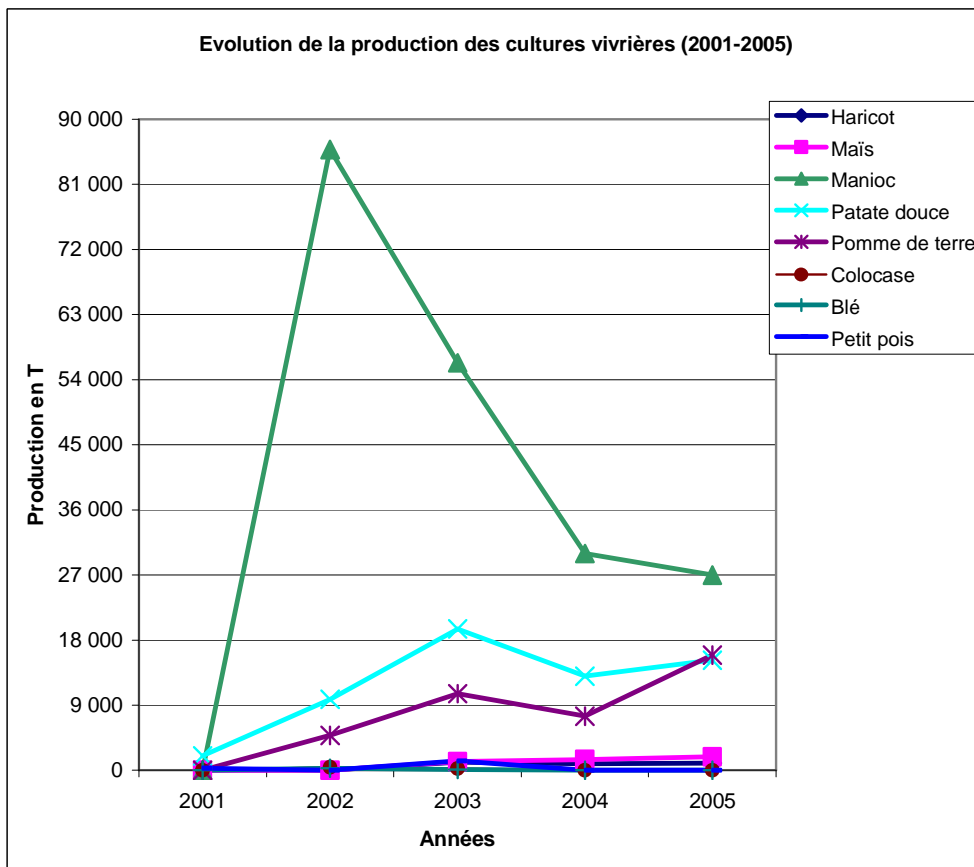


Concernant l'importance des cultures dans la commune, le manioc occupe la première place avec 65.31 % de la production totale des cultures, suivi par la patate douce avec 18%, la pomme de terre avec 12%, le haricot avec 1.5%, le petit pois avec 1.4%, le maïs avec 1.1%, la colocase avec 0.3% et en fin, le blé 0.2%.

Tableau 3.2. Evolution des cultures vivrières dans la commune en tonnes (2001-2005).

Cultures	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Colocase	Blé	Petit pois	Production totale
Année									
2001	492.63	13.07	20138.2	1995	1111.22	78.42	117.68	297	
2002	1545.3	428.8	85816	9810	4818	410	294	1156.5	
2003	1132	1218	56321	19530	10608	246	138	1287	
2004	920	1496	29970	13020	7488	-	-	-	
2005	994	1880	27000	15200	15936	-	-	-	
Production .moyenne	1017	767	43849	11911	7992	245	183	913	67141
Proportion	1.5	1.1	65,31	18	12	0.3	0.2	1.4	
Classement	4 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	

Source D.P.A.E



### **3.2.2. Cultures industrielles**

La culture industrielle rencontrée dans la commune Buyengero est le caféier, théier et le palmier à huile. Elle est pratiquée par les paysans avec l'appui de l'OCIBU.

Densité moyenne de la commune : 267 habitants/km<sup>2</sup>.

Tableau n°3.6. Evolution des plantations de caféiers des campagnes (1999-000, 2000-2001 et 2001-2002).

Campagnes	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Moyenne	%	Rang
Communes						
Buyengero	2.497.519	2.487.494	2.677.334	2.554.116	27.1	1 <sup>ère</sup>
<b>Total</b>	<b>8.613.232</b>	<b>8.732.939</b>	<b>8.971.871</b>	<b>9.447.993</b>	-	

Source : DPAE

### **3.2.3. Cultures maraîchères**

Les principales cultures maraîchères pratiquées en commune Buyengero sont les choux blancs, la tomate, les amarantes (irengarenga), les aubergines, les courgettes et les oignons blancs et rouges. La production de ces cultures est mal connue faute de système de collecte des données et des structures d'exploitation organisées.

### **3.2.4. Cultures fruitières.**

Les principales cultures fruitières sont les avocatiers, les pruniers, l'ananas, les agrumes et le maracuja.

## **3.3. FACTEURS DE PRODUCTION**

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production. Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants, ...) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financements...).

### **3.3.1. Disponibilité**

La densité moyenne de la commune est de 267 habitants au km<sup>2</sup>. C'est l'une des plus élevées de la province et le fait que la commune ne dispose plus des terres encore vierges où l'on peut implanter des centres semenciers ou autres projets. Comparé au reste du pays la commune ne semble plus être à l'aise sur ce point.

Les marais non encore aménagés constituent un potentiel pouvant dégager des surfaces pour l'agriculture.

Les superficies des marais de la commune se présentent comme suit :

Marais	Superficie des marais en 2005 (ha)			
	Superficie totale des marais	Superficies totales aménageables	Superficies totales aménagées	Superficies totales disponibles à exploiter
Buyengero	106	106	0	106
<b>Total Commune</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>106</b>

Source : Service Génie Rural et protection du patrimoine Foncier Bururi.

La commune Buyengero dispose encore de 106ha de marais aménageables.

Dans ces marais aménagés et non aménagés, on y cultive du maïs, du haricot, de la pomme de terre...

L'importance de cette superficie représente 1.74% des disponibilités au niveau de la province.

### **3.3.2. Travail : main d'œuvre.**

En commune Buyengero, plus de 90% la population s'occupe de l'agriculture. Celle-ci demeure donc le plus grand employeur de la commune. Les exploitations agricoles utilisent exclusivement la main d'œuvre familiale. La prestation des membres de famille n'est pas rémunérée. Les rares salariés se rencontrent dans les structures telles que la SOGESTAL

De ce qui précède, l'on peut conclure que la majorité de la population est désœuvrée et le chômage quasi présent dans toute la commune, d'où l'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche de petits emplois.

### **3.3.3. Intrants agricoles**

La commune Buyengero dispose d'un centre semencier de 3.5ha. Il est géré par 3 associations qui y produisent des semences de pomme de terre et de maïs. Pour l'année 2005, ils ont produit 3.5 tonnes de pomme de terre, 1 tonne de maïs.

#### **3.3.3.1. Semences améliorées**

En ce qui concerne la disponibilisation des semences, la commune Buyengero a reçu en 2005 les quantités suivantes :

- Maïs : 1.1 tonnes
- Pomme de terre : 3.5 tonnes
- Patate douce : 500 kg de cordes
- Banane : 3500 vitro plants
- Café : 50 kg de semences

### 3.3.3.2. Fertilisants et produits phytosanitaires.

En ce qui concerne les engrais et produits phytosanitaires, la commune a reçu :

- 10 tonnes d'engrais NPK
- 280 l de Fury
- 1000 kg d'oxychlorure de cuivre
- 550 kg de dithane
- 280 l de karaté

### 3.3.3.3. Vulgarisation et système d'encadrement.

A l'image des autres communes, la commune Buyengero dispose d'un personnel technique affecté en permanence à la commune. Il s'agit, au niveau de chaque commune, de Technicien Agronome A2 et 1 Technicien Vétérinaire A2. Au niveau de zone, 1 Assistant Agricole A3 par colline et 1 Infirmier Vétérinaire A3 par colline. En plus de ces techniciens, les cadres provinciaux font régulièrement des tournées pour le suivi des activités de la DPAE.

## **3.4. INTERVENANTS**

Les intervenants dans le sous-secteur « Agriculture » sont principalement la B.A.D à travers le Projet Bututsi et la Banque Mondiale à travers le PRASAB. D'autres partenaires comme les associations d'auto développement donnent, néanmoins, un apport important pour la performance de ce secteur

## **CHAPITRE IV. ELEVAGE**

### **4.1. GENERALITES**

Tout comme la commune Mugamba, la commune Buyengero est de tradition pastorale par excellence et depuis très longtemps.

Dans la commune Buyengero, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal, Montbéliard et la Frisonne.

L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels et des exploitations des champs fourragers familiaux.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONGs qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo-zootechnique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi-intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage sont marginaux avec cependant une tradition de garder autour des troupeaux de vaches quelques moutons.

Les petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

L'élevage porcin est rare mais existe.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes de souches pondeuses.

#### 4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE.

Le cheptel de la commune Buyengero est essentiellement composé des bovins, ovins, caprins, porcins et de la volaille.

Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des caprins avec 6665 têtes est le plus important de la commune. Celui des ovins avec 5751 occupe la 2<sup>ème</sup> place, suivi par les volailles en 3<sup>ème</sup> position avec 4947 têtes au niveau communal. Les bovins viennent au 4<sup>ème</sup> rang avec 3514 têtes et en dernière position les porcins avec 592 têtes.

Tableau n°4.1. : Situation du cheptel et volailles de la province en 2005

Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
<b>Commune</b>					
1. Burambi	4027	10.493	19049	561	19384
2. Bururi	16750	4.323	7715	1622	15315
<b>3. Buyengero</b>	<b>3514</b>	<b>5751</b>	<b>6665</b>	<b>592</b>	<b>4947</b>
4. Matana	12102	5103	8532	1926	14900
5. Mugamba	26110	15570	15255	595	14110
6. Rumonge	2391	2100	15172	780	15600
7. Rutovu	15993	3021	9512	929	12667
8. Songa	12000	3200	6054	3950	6100
9. Vyanda	6350	5850	10130	975	12300
<b>Total</b>	<b>99 237</b>	<b>55 411</b>	<b>98084</b>	<b>11930</b>	<b>115323</b>

Source : DPAE Bururi 2005

#### Part des effectifs du cheptel de la commune dans la province en 2005.

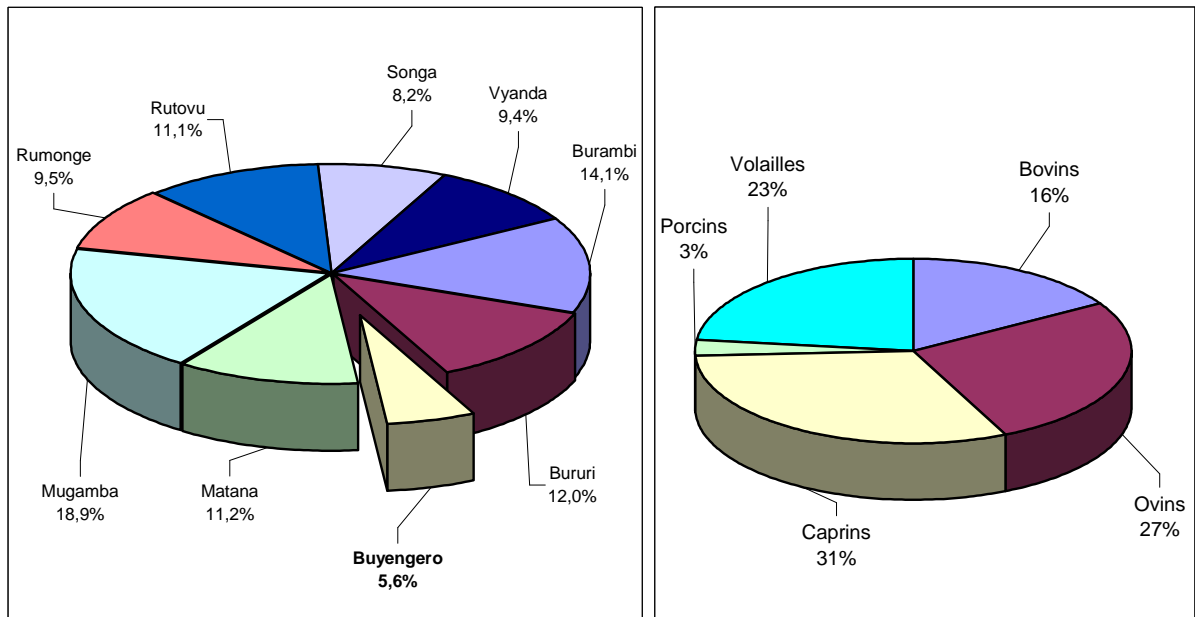




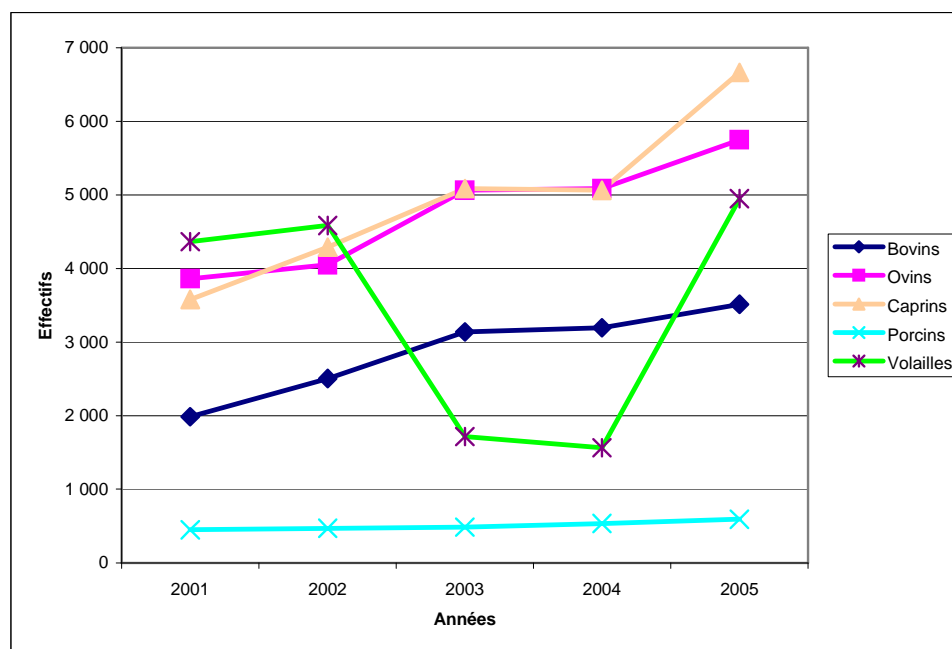
Tableau n° 4.2. Evolution des espèces animales dans la commune (2001 à 2005).

Année	Bovins	Ovins	caprins	porcins	volailles
2001	1987	3860	3581	450	4366
2002	2507	4051	4290	471	4583
2003	3178	5064	5086	487	1715
2004	3195	5086	5064	535	1565
2005	3514	5751	6665	592	4947
Ecart	1525	1891	3084	142	581
%	43	32	86	23	11
<b>Total province 2005</b>	<b>98237</b>	<b>55112</b>	<b>97847</b>	<b>11110</b>	<b>115363</b>
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province %	3,6	10,44	6,81	4,96	4,3
Classement de la commune dans la province	8 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>

Source : DPAE Bururi

De ce tableau, il ressort que la commune Buyengero se classe en 8<sup>ème</sup> position dans l'élevage du cheptel bovin, caprin et porcin avec respectivement 3.6%, 6.8% et 5,33% au niveau de la province. Elle occupe le 4<sup>ème</sup> place dans l'élevage des ovins et en 9<sup>ème</sup> position pour les volailles avec successivement 10.44% et 4,3%.

#### Part de chaque espèce animale dans la commune en 2005.



### **4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE.**

#### **4.3.1. Elevage des bovins**

##### **4.3.1.1. Du système d'exploitation**

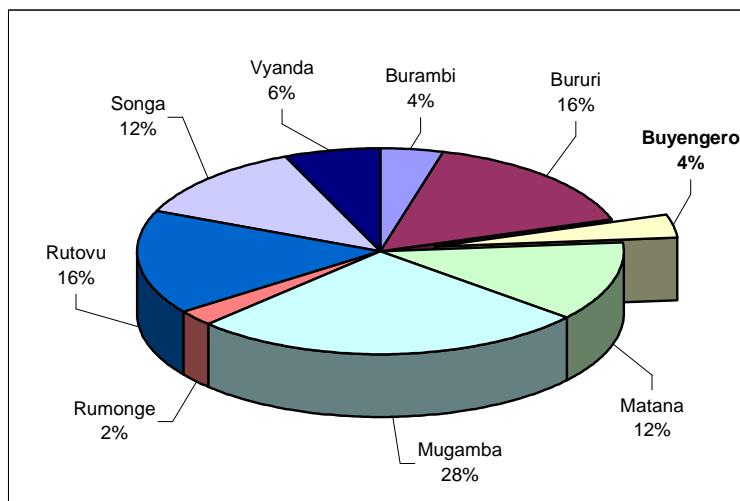
Le système d'élevage bovin se répartit en trois systèmes d'importance inégale :

- *Le système extensif traditionnel* touche la majorité du cheptel bovin communal constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal, Montbéliard, Frisonne et Ayrshire. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels. Ce système se trouve surtout dans les zones pastorales d'altitude.
- *Le système semi-intensif ou intégré* est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agrosylvo-zootechique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte. Il utilise des races croisées.

##### **4.3.1.2. Des effectifs**

Dans la commune Buyengero, les effectifs des bovins à la fin 2005 s'élèvent à 3514 têtes de race locales et race améliorée confondue.

**Part des effectifs du cheptel bovin de la commune dans la province en 2005**



### 4.3.2. Elevage des ovins

#### 4.3.2.1. Du système d'exploitation

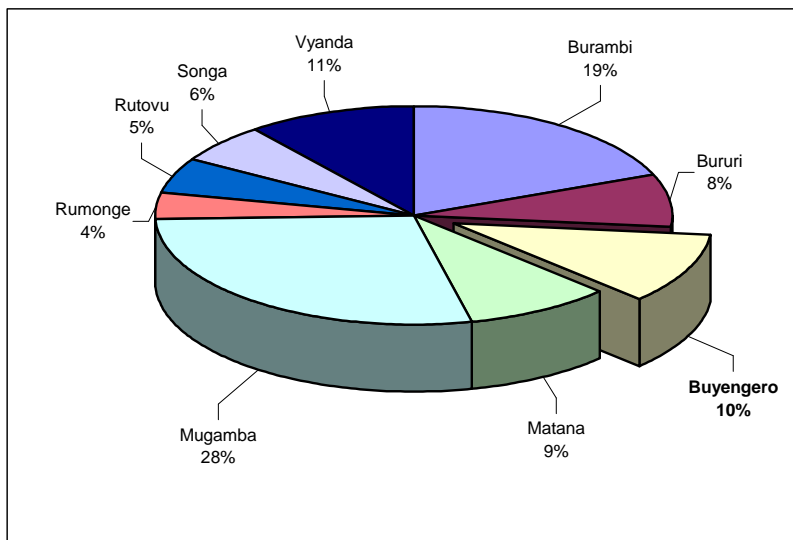
Les systèmes d'élevage ovin se répartissent en deux systèmes d'importance inégale :

- *le système extensif traditionnel* touche la quasi-totalité du cheptel ovin communal, essentiellement constitué de la race locale. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels derrière les bovins. Ce système se trouve surtout dans les zones de moyenne altitude à densité démographique encore modérée et dans les zones pastorales d'altitude.

#### 4.3.2.2. Des effectifs

Dans la commune Buyengero, les effectifs des ovins à la fin 2005 s'élèvent à 5751 têtes de race locales.

#### **Part des effectifs du cheptel ovin de la commune dans la province en 2005**



### 4.3.3 Elevage des caprins

#### 4.3.1. Du système d'exploitation

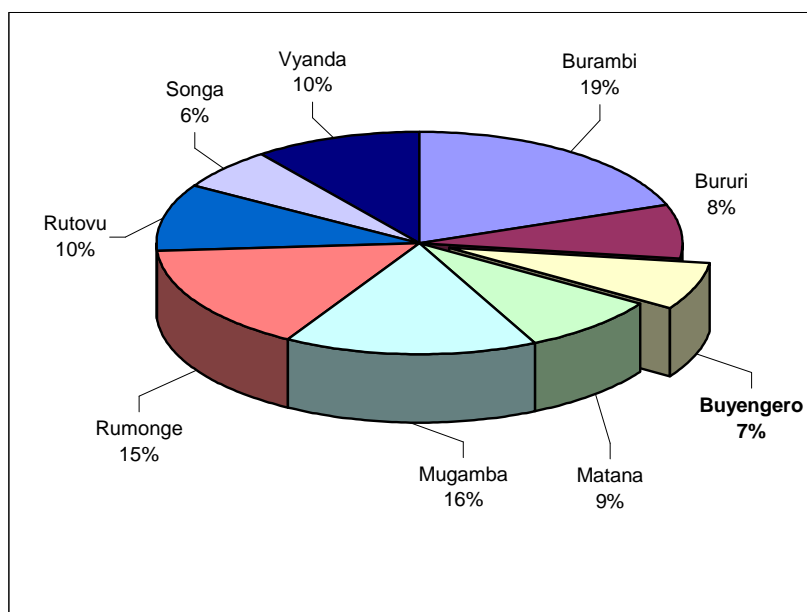
Les systèmes d'élevage caprin se répartissent en deux systèmes d'importance inégale :

- *le système extensif traditionnel* touche la quasi-totalité du cheptel caprin communal constitué essentiellement de la race locale. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels d'une part, ou le cheptel reste attaché à des cordes et broute sur place. Ce système se trouve dans toutes les zones pastorales de la commune.

#### 4.3.3.2. Des effectifs

Dans la commune Buyengero, les effectifs des caprins à la fin 2005 s'élevaient à 6665 têtes dont quelques taureaux boucs de race améliorés et des chèvres de race locales

#### **Part des effectifs du cheptel caprin de la commune dans la province en 2005**



#### 4.3.4. Elevage des porcins

##### 4.3.4.1. Du système d'exploitation

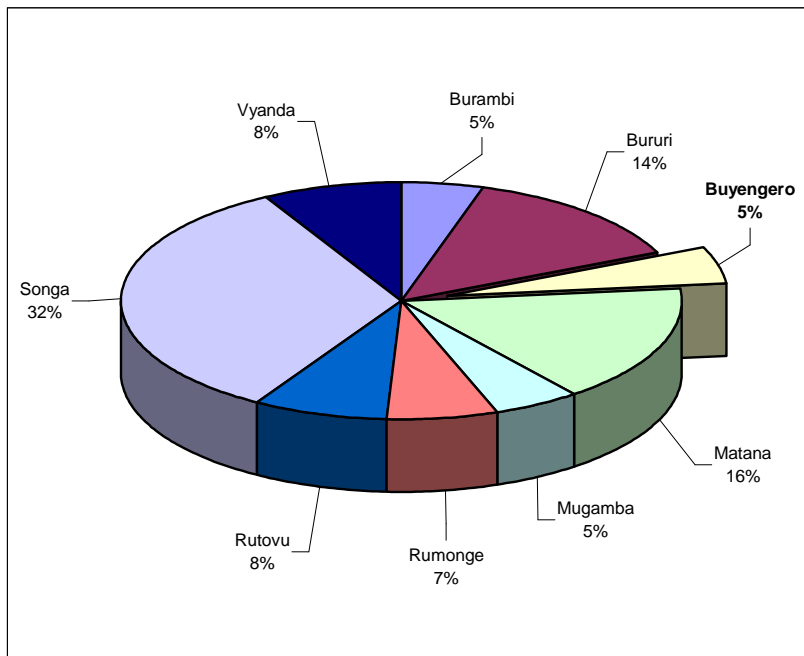
Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif.

L'élevage traditionnel est le seul rencontré dans la commune. Les porcs sont de race locale. L'alimentation est basée sur l'apport de verdure, de restes de cuisine et de résidus de récolte.

##### 4.3.4.2. Des effectifs

Dans la commune Buyengero, les effectifs des porcins à la fin 2005 s'élèvent à 592 têtes de race locales.

#### **Part des effectifs du cheptel porcin de la commune dans la province en 2005**



### 4.3.5. Elevage de la volaille

#### 4.3.5.1. Du système d'exploitation

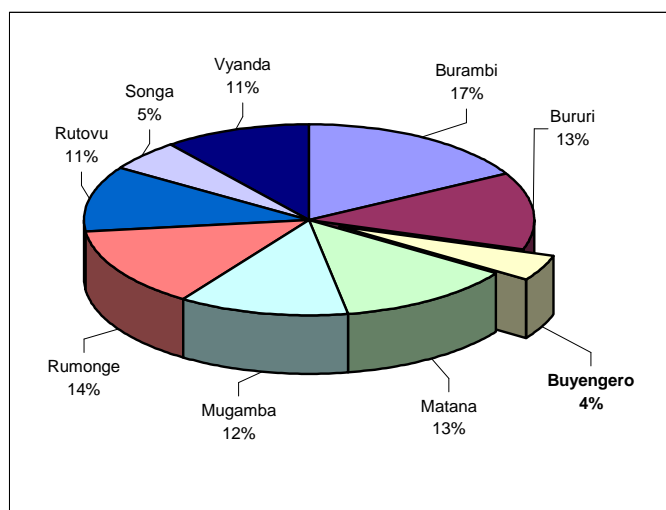
Le système d'élevage avicole se répartit ici aussi en trois à savoir le système traditionnel qui est largement dominant, surtout en milieu rural où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé les ménages. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (10 à 20 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes de souches pondeuses.

#### 4.3.5.2. Des effectifs

Les effectifs de la volaille s'élèvent à 4947 têtes à la fin de l'année 2005. Aucune race améliorée n'est signalée pour cette espèce d'élevage.

#### **Part des effectifs de volailles de la commune dans la province en 2005**



## 4.4. SANTE ANIMALE

### 4.4.1. Principales maladies

Le bulletin vétérinaire révèle que les maladies les plus fréquentes sont les verminoses chez les bovins, les ovins, les caprins et les porcs. La fièvre aphteuse, les mammites et les abcès sont aussi fréquents chez les bovins, les caprins et les ovins. Les gales sont observées chez les ovins et les porcins

Tableau n° 4.3. Statistiques du bulletin vétérinaire de l'année 2005

Nom de la maladie	Bovins	Caprins	Ovins	Porcs
<b>Maladies bactériennes</b>				
Mammites	45	17		
Abcès	12	18		
<b>Maladies Virales</b>				
Fièvre aphteuse	14	48	11	
Dermatose nodulaire	30			
Ectyma contagieux		65		
<b>Maladies parasitaires</b>				
Verminoses	1103	1124	1683	80
Protozoaires du sang	244	18		
<b>Maladies ectoparasitaires</b>				
Gales		65	19	53
Teignes	20	45		
<b>Autres</b>				

Source : Rapport annuel 2005, Projet Bututsi

### 4.4.3 Modes thérapeutiques

#### 4.4.3.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquentes dans la province, sont effectuées sur l'initiative des éleveurs.

#### 4.4.3.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

#### 4.4.3.3. Amélioration génétique

La diffusion des races améliorées se fait entre éleveurs. Il n'est pas signalé d'intervention dans la commune en matière de repeuplement du bovin amélioré. Il est fait mention de la distribution de 178 caprins en 2005. D'habitude, les éleveurs sont tenus de garder ces animaux en stabulation mais les bénéficiaires violent souvent cette convention.

Les statistiques fournies par le Vétérinaire communal révèlent que dans la commune, il n'y a pas de fermettes élevant des bovins améliorés en stabulation permanente. L'élevage est pratiqué en effectifs réduits en semi-stabulation. On dénombre dans la commune autour de 150 fermettes produisant autour de 2000 litres de lait par an.

#### 4.4.4. Infrastructures zoo sanitaires et équipements

Avant la crise, la commune comptait 1dipping tank, 1 centre vétérinaire, 4 couloirs d'aspersion, 1 pharmacie vétérinaire. Le fonctionnement de toutes ces infrastructures est actuellement interrompu à l'exception de la pharmacie de Mabanza, du centre vétérinaire de Muyama centre et du couloir d'aspersion de Kanyinya.

Commune	Type d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité
Buyengero	Centres vétérinaires	1	Muyama Centre	Bon	Interrompue
	Dipping-tank	1	Nyamurunga	Mauvais	Interrompue
	Couloirs d'aspersion	4	Kanyinya	Bon	Régulière
			Rarire	Mauvais	Irrégulière
			Karambi	Mauvais	Irrégulière
Nyamurunga			Mauvais	Irrégulière	
Pharmacie vétérinaire	1	Mabanza	Bon	Régulière	

Source : Rapport annuel 2005, Projet Bututsi



#### **4.5. ECOULEMENT DES PRODUCTIONS**

Il n'y a pas de productions animales organisées comme la production de viande par élevage d'embauche et sont acheminés pour Rumonge et Bujumbura. Les productions du lait et des œufs sont trop faibles pour un élevage extensif. Le conditionnement des peaux et du cuir n'est pas connu dans la commune.

Tableau 4.4 Les différents types de marchés des animaux et calendriers

3. Buyengero	Muyama Kabumburi Kambaraga	Mercredi Lundi Samedi
--------------	----------------------------------	-----------------------------

Source : Commune Buyengero

Il est signalé l'existence de 4 marchés de vente des animaux (petit bétail) dans la commune de Buyengero. Le gros bétail est vendu sur le marché de Kabumburi.

En 2005, les services de la comptabilité communale donnent les statistiques suivantes sur les animaux vendus aux marchés de Kabumburi, Muyama et Kambaraga : 800 bovins, 3088 caprins et 3488 ovins. Ils renseignent également que sur ces marchés 182 bovins, 325 caprins, 347 ovins et 206 porcs ont été abattus (source : administration communale).

#### **4.6. INTERVENANTS**

En commune Buyengero, les intervenants dans le secteur « Elevage » sont principalement :

- La FAO (projet appui à la sécurité alimentaire et à la gestion de l'environnement) à travers le projet Bututsi a appuyé la commune de Buyengero en repeuplement du cheptel.
- Le FAD à travers aussi, le projet Bututsi a déjà entamé les travaux préliminaires de repeuplement du cheptel.
- La Banque mondiale à travers le PRASAB distribue des vaches /chèvres aux associations qui remplissent les conditions requises.

## **CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE**

### **5.1. PECHE**

La commune Buyengero ne connaît pas de pêche. La pêche y est carrément ignorée. Actuellement, la population de la commune consomme du poisson (Ndagala et Mukeke), qui est vendu par des commerçants en provenance de Rumonge. Ces poissons sont pêchés dans le lac Tanganyika.

### **5.2. PISCICULTURE**

La commune Buyengero enregistre 1 étang piscicole d'une superficie d'environ 2,6 ares dont 4 nécessitent un réaménagement et un empoissonnement. La production totale pour l'année 2005, s'est élevée à 10kg.

Le propriétaire de l'étang piscicole a besoin d'un soutien particulier pour le renforcement des capacités et l'approvisionnement en matériels et intrants piscicoles pour accroître la production.

Tableau n° 5.4. : Répartition des étangs piscicoles par commune

Commune	Nombre d'étangs	Superficie (are)	Production en kg	Observations
Buyengero	1	2,6	10	
<b>Total province</b>	<b>11</b>	<b>30,95</b>	<b>116</b>	<b>6 étangs à réaménager</b>

## CHAPITRE VI. FORETS

### 6.1. GENERALITES

Une grande partie de l'avenir forestier des pays à haute densité démographique telle que le Burundi particulièrement la commune Buyengero réside dans l'aménagement adéquat du milieu rural au moyen d'associations agro-sylvo pastorales.

### 6.2. BOISEMENTS NATURELS

Il n'y a plus de boisements naturels dans la commune Buyengero.

### 6.3. REBOISEMENT OU BOISEMENT ARTIFICIEL

En commune Buyengero, plusieurs boisements ont été cédés à des particuliers en terme de hectares.

Les 80.35ha de boisements artificiels se répartissent dans la commune de façon suivante :

Zones	Localisation du boisement	Type d'essence	Superficie en ha	Propriétaire	Etat d'entretien
Muyama	Muzimu	Eucalyptus	4	Communal	
	Kigarika	Eucalyptus	2	Communal	
	Nyabibugu	Eucalyptus	0,25	Communal	
	Sererezi	Eucalyptus	8	Communal	
	Tsira	Eucalyptus	6	Communal	
	Nyakanyovu	Eucalyptus	3	Communal	
	Ruhera	Eucalyptus	0,10	Communal	
	Nkizi	Eucalyptus	1	Communal	
	Mugongo	Eucalyptus	4	Communal	
	Kumubira	Eucalyptus	4	Communal	
	Kugisambiro	Eucalyptus	3	Communal	
	Gitezi	Eucalyptus	3	Communal	
	Muzenga	Gasema	Eucalyptus	2	Communal
Nyamurunga		Eucalyptus	4	Communal	
Rubuga		Eucalyptus	1,5	Communal	
Nyenzuzi		Eucalyptus	2,5	Communal	
Gate		Eucalyptus	4	Communal	
Rukuzi		Eucalyptus	3	Communal	
Kambaraga		Eucalyptus	2	Communal	
Gabwe		Eucalyptus	3	Communal	
Songorera		Eucalyptus	4	Communal	
Gatanga		Eucalyptus	3	Communal	
Mudende	Rukomahumba	Eucalyptus	8	Communal	
	Cendajuru	Eucalyptus	3	Communal	
	Kabumburi	Eucalyptus	2	Communal	
<b>Total</b>			<b>80,35</b>		

Source : DPAE Bururi

## **6.4 AGROFORESTERIE**

### **6.4.1 Objectifs de l'agroforesterie**

Les objectifs des systèmes agro forestiers sont : la diversification de la production, l'alimentation, énergie (bois de feu) , fourrage , engrais vert, poteaux vivants, tuteurs, petite construction, artisanat, usage médicinal , la conservation des sols et lutte anti-érosive, les haies vives mixtes en courbes de niveau, brise-vent, amélioration des sols, la fixation de l'azote atmosphérique par l'addition de matière organique ( litière, racines, paillis) légumineuse ligneuse arbustive intégrée aux cultures des semi ligneuses en jachère améliorante ; ainsi qu'une meilleure intégration de l'élevage : production fourragère et, par voie de conséquence, production de fumier.

### **6.4.2. Types d'agroforesterie**

#### **6.4.2.1. Systèmes agro sylvicoles**

- Méthode Taungya et techniques apparentées aux cultures dans des plantations forestières
- Arbres dans l'espace assigné aux cultures : arbres fruitiers, arbres à bois, arbres d'ombrage, légumineuses forestières et arbres de valeur ainsi associée à l'agriculture.
- Arbres juxtaposés à l'espace cultural ex : haies, brise –vent.

Les petits boisements villageois et autres plantations de ce type, même s'ils peuvent apparaître comme des arbres juxtaposés à l'espace cultural, ne sont pas classés dans les systèmes agro sylvicoles car ils ne participent pas au principe même d'association arbres cultures avec ce que cela suppose comme effets relationnels directs entre arbres et cultures. Il ne faut pas confondre foresterie rurale et agroforesterie.

#### **6.4.2.2. Systèmes sylvopastoraux**

- Pâturage dans les plantations forestières
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres de valeur (à bois, fruits, fourrage, essences, fixatrices d'Azote..) dans les pâturages.

#### **6.4.2.3. Systèmes agro sylvopastoraux.**

- Cultures et élevage dans des plantations forestières.
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres juxtaposés à l'espace agro-pastoral

#### 6.4.2.4. Spécifiques

- apiculture,
- utilisation d'arbres à usages multiples

Les systèmes rencontrés dans la commune sont :

- Cultures sous jeunes plantations : haricot sous *Cedrella serrulata* ;
- Ombrage sur cultures commerciales : *Grevillea robusta*, caféiers sous *Albezia*;
- Etablissement de brise-vent : *Hakea saligna*, *Eucalyptus*, *cassia seamea* ;
- Réseau de haies de délimitation de parcours (paddock age) : *Acacia mearnsii*, *Eucalyptus cinerea* ;
- Lutte anti érosive : terrasses, banquettes plantées d'arbres ;
- Haies vives en limite de parcelles, le long des sentiers *Euphorbia tirucalli* *Leucaena* sp, *Dracaena* sp,
- Haies vives pour les cultures en couloir : *Leucaena* sp, *calandra callothyrsus*,
- Haies fourragères composées d'herbes et arbustes ligneux : *Tripsacum* sp, *Setaria* Sp, avec *leucaena* sp, *calliandra* sp, ...

#### 6.4.3. Intrants

##### 6.4.3.1. Production des plants forestiers

Dans la commune Buyengero, les producteurs de plants forestiers sont uniquement les groupements locaux, l'Etat et les projets.

Les plants sont distribués aux populations à base de prix fortement subventionné de 20 à 30 francs Bu le plant.

Les efforts de reboisement de plusieurs partenaires ont permis la production des milliers de plants forestiers et agro forestiers comme présenté dans le tableau suivant :

Producteurs	Nombre de plants produits	
	2004	2005
Privés		
Groupements locaux		500 000
Commune		
Etat		300 000
Autres ( projets, ONGs)		199 469
<b>Total</b>		<b>999 469</b>

Source : Service forestier de la province

##### 6.4.3.2. Les essences

L'essence la plus rencontrée dans la commune est l'eucalyptus.

## **6.5. EXPLOITATION FORESTIERE**

### **6.5.1. Energie ( bois de feu et charbon de bois)**

L'énergie bois connaît une forte demande dans toute la commune. En effet, plus de 99% des ménages n'ont que le bois et quelque peu le charbon comme source d'énergie domestique. En outre, les charbonniers utilisent aussi, légalement ou clandestinement, le bois de chauffe.

Les différents usages du bois, ainsi que les estimations des productions sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 6.4.1. : Production forestière

Bois de feu		Bois d'œuvre		Bois de services	
Charbons (nbre de sacs)	Stères ( m 3)	Planches (nbre)	Madriers (nbre)	Perches (nbre)	Poteaux (nbre)
7560	1019408	2377050	2802400	0	3111400
<b>7560</b>	<b>1019408</b>	<b>2377050</b>	<b>2802400</b>	<b>0</b>	<b>3111400</b>

Source : Services forestiers de la commune

L'énergie bois (bois de feu et charbon de bois), comme les autres ressources coupées ou ramassées par les populations rurales, évolue essentiellement dans des circuits informels, ce qui rend difficile l'évaluation des quantités réellement consommées.

#### **6.5.1.1. Bois de feu**

Le bois de chauffe fait l'objet de ramassage et/ou de coupe (abattage des arbres par machette, hache...) puis transporté au lieu de consommation ou mis en tas sur place pour vente.

#### **6.5.1.2. Charbon de bois**

La production du charbon de bois est issue d'un processus de transformation appelé « carbonisation »

La méthode traditionnelle de carbonisation en vigueur dans la province consiste en une fausse meule en terre. Cette technique rudimentaire consiste à empiler les billes de bois en veillant qu'elles se serrent les unes contre les autres sur le sol préalablement nettoyé.

Le tas ainsi constitué est couvert de feuillage et d'une épaisse couche de terre d'environ 20 à 30 cm.

L'opérateur met le feu à un emplacement prévu pour le foyer et où il a préalablement placé des brindilles de bois très sèches pour faciliter l'allumage. Ce foyer n'est couvert que lorsque les billes vertes du tas prennent feu.

Ce feu progresse lentement et le bois est carbonisé. L'apparition des cheminées en désordre dans le tas et la cuisson de la couche de terre couvrant le tas sont les seuls indicateurs que le bois a complètement brûlé et il ne reste qu'à attendre le refroidissement pour récupérer le charbon. La carbonisation n'est complète qu'à la conversion de la fumée noir foncé en bleu clair.

### **6.5.2. Transformation des produits forestiers**

On dénombre dans toute la commune les unités de travail de bois suivants : 217 unités de scieries, 17 unités de menuiseries et 6 fabriques de charbon.

### **6.6. INTERVENANTS**

- MINAGRI à travers la DPAA et le projet Bututsi
- PRASAB à travers le COPEP
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

## CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

### 7.1. INDUSTRIE.

#### 7.1.1. Généralités.

La commune Buyengero n'a pas d'industrie. On y recense que 3 usines de dépulpage et de lavage du café et de petites unités artisanales de transformation de bois.

Tableau n°7.1 : Unités de transformation de la commune

Buyengero	Agro-alimentaire	Usine de dépulpage et lavage de café cerise	Café Fully Washed	Rubirizi Kabumburi
	Transformation du bois	Scierie artisanale	Planches	Muyama, Muzenga,
		Menuiserie	Mobilier	Muyama, Muzenga,

Source : Commune Buyengero

### 7.2. ARTISANAT

#### 7.2.1. Généralités

Il est remarquable que le secteur de l'artisanat dans la commune ait connu ces derniers temps beaucoup de contraintes dans le développement ; ceci suite à l'absence d'une politique claire en matière du développement artisanal.

Le secteur artisanal a souvent été délaissé et relégué au dernier rang des autres secteurs socio-économiques. Il ne serait pas alors étonnant de remarquer qu'après analyse de l'évolution de ce secteur combinant les aspects de production et de formation, l'essor connu n'est en aucun cas satisfaisant.

Cependant il constitue une alternative sérieuse pouvant désengorger le secteur agricole étouffé par la surpopulation et la pression insoutenable sur le facteur terre.

Il est malheureux de constater que les artisans font recours à leur unique génie sans appui de l'Etat quand l'une ou l'autre ONG ou projet ne vient secourir quelques associations éphémères.

Le secteur est caractérisé par un vaste éventail d'activités variées à travers lesquelles on distingue 3 types d'artisanat : l'artisanat de production, l'artisanat de service, l'artisanat d'art

Chaque type d'artisanat s'articule sur une série de filières.



## **7.2.2. Situation du secteur artisanal**

### **7.2.2.1. Artisanat de production**

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales. Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, possèdent une phase de transformation. On peut citer entre autres la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terres cuites et carrières », la Forge et Constructions Métalliques pour la filière « Métal », la vannerie et la fabrication des brosses et sacs à main pour la filière « Fibres Végétales », la broderie et la couture pour la filière « Textile ».

Cette catégorie d'artisanat est rencontrée presque partout dans la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artisan.

Le nombre d'artisans recensé par filière se présente comme suit :

- Menuiseries : 22
- Briqueteries : 64
- Tuileries : 2
- Boulangeries : 5

Il est remarquable que la commune soit sous développé en matière artisanale sans doute à cause de l'exigüité du marché et de l'enclavement de la commune.

### **7.2.2.2. Artisanat de service**

Cette catégorie d'artisanat est en grande partie rencontrée dans les centres urbains. Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie sont en rapport avec les réparations des équipements ménagers (radio, frigo, cuisinière, montre, télévision) ; les réparations et entretien des moyens de déplacement (véhicule, motos, vélos, etc.) ; bref, ce domaine est prospère suite aux relations entre clients et artisans. Il est généralement propriété privée des artisans.

Dans la commune Buyengero, on rencontre les types suivants :

Couture : 8  
Soudure : 4  
Cordonnerie: 5  
Boucherie: 1

Ces unités sont orientées vers la satisfaction des besoins fonctionnels. Les gros secteurs sont constitués par la couture, la réparation mécanique, la boucherie, ....

### 7.2.2.3. Artisanat d'art

Au niveau national, les activités de ce type d'artisanat débouchent sur la production d'objets plutôt décoratifs. Il commence à prendre forme parallèlement au développement du tourisme. Dans cette catégorie se retrouvent : la sculpture sur bois, sur métal, en argile, le travail sur les pierres précieuses, la peinture sur tissus, sur bois, en feuille de bananier, la pyrogravure etc.

Il est implanté dans les centres urbains et se développe considérablement. Des kiosques de produits artisanaux se retrouvent sur des axes principaux et sont principalement des articles propres pour l'exportation car, le marché local est restreint pour ce type d'artisanat.

Pour faire connaître ces produits, le Burundi participait auparavant à des foires régionales ou internationales qui ont connu de réels succès.

A Buyengero, il n'est pas signalé ce genre d'artisanat.

### 7.2.3. Structures locales d'encadrement et d'appui au développement artisanal

- Coordination provinciale de l'enseignement des métiers ;
- Groupements à caractère coopératif

### 7.2.4. Intervenants

- L'Etat burundais
- L'assistance étrangère bilatérale ou multilatérale ou ONGs
- Les confessions religieuses ou collectivités locales
- Les associations sans but lucratif
- Les artisans et autres promoteurs privés.

## CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS

### 8.1. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR.

Les travaux de cartographe effectués dans la région relèvent les indices de minéralisation suivants : NI, CU, CO, Chrome, V, Sulfures. La prospection géochimique souligne la présence des éléments prédominants suivants : Cr, Ni, Cu, Co, Zn, Pb.

Les travaux de perspection géologique et minière confirment l'existence des gisements de : Ni, Cu, Cobalt, Sulfures, et la tourbe localisée à Matana.

La commune de Buyengero se trouvant dans le feuillet Buyengero présage l'existence probable des éléments suivants : NI, CU, CO, Chrome, V, Sulfures.

### 8.2. DISPONIBILITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les sites d'exploitation des matériaux de construction sont repris dans le tableau suivant :

Commune	Produits de carrière : Nombre de gisements exploités								Pierre de taille : nombre de gisements exploités	
	Argile	Diorite	Gravier	Latérite	Moellon	Quartzite	Sable	Terre rouge	Granites	Roches caproïques
<b>Buyengero</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Source : Administration locale

En observant le tableau ci-haut, on constate que la commune Buyengero dispose de 7 gisements d'argile, 5 de graviers, 6 de quartzites, 14 de sables, 8 de terre rouge et 3 de granités.

## **CHAPITRE IX. ENERGIE**

### **9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE**

La commune Buyengero est desservie en électricité par la centrale de Manga. Le montage de la ligne moyenne tension 30 KW Mugamba-Tora-Buyengero vient d'être achevé pour alimenter la commune Buyengero, elle sera alimentée à partir du réseau électrique national interconnecté.

### **9.2. DESSERTTE EN ENERGIE PAR LES GROUPES ELECTROGENES**

En plus des lignes de moyenne tension, on dénombre quelques groupes électrogènes de secours qui sont utilisés au chef lieu de la commune en cas de coupure de courant fourni par la REGIDESO.

### **9.3. BOIS DE CHAUFFE**

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe constitue la seule source d'énergie disponible pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations. Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat des populations sera faible, le bois de chauffe demeurera encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques, ...

### **9.4. INTERVENANTS**

La Croix Rouge, la REGIDESO, la DGHER, la RCE, l'UNICEF, le PNUD, Banque Mondiale (Twitezimbere).

## CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES

### 10.1. COMMERCE

#### 10.1.1. Situation du secteur

Dans la commune Buyengero, le commerce intérieur a été sérieusement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation et à la contrebande.

Le secteur commercial occupe une place importante dans la vie de la commune car il constitue la seule ressource financière des communes via les taxations diverses.

#### 10.1.2. Intervenants dans le commerce

L'inventaire des boutiques et cabarets fait ressortir la situation suivante :

Zone	Boutiques		Cabarets	
	H	H	H	F
Muyama	15	1	10	2
Mudende	12	0	7	1
Muzenga	6	1	5	0
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	<b>3</b>

Source : Commune Buyengero

Les activités commerciales sont réalisées à travers les 4 marchés ruraux, par 59 détenteurs de 34 boutiques et 25 cabarets pour le commerce formel. Le nombre de commerçants recensés est de 59 dont 9 femmes. Les principaux produits de commerce sont les denrées alimentaires et les articles ménagers. L'activité est assurée par les nationaux avec une prédominance des hommes.

Les 4 marchés et centres de négoce ont réalisé en 2005 des rentrées en recettes de réparties comme suit :

Nom du marché ou centre de négoce	Rentrées annuelles (Fbu) 2005	Nbre de commerçants	
		Hommes	Femmes
Muyama	3 840 300	800	700
Kabumburi	4 800 600	1000	500
Muzenga	241 800	300	200
Nkizi	816 750	200	100
<b>Total</b>	<b>9 699 450</b>	<b>2300</b>	<b>1500</b>

Source : Commune Buyengero

### **10.1.3. Produits commercialisés**

#### **10.1.3.1. Produits agricoles**

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants ou même d'autres paysans voisins achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux. A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont revendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent essentiellement sur les marchés de la commune.

#### **10.1.3.2. Produits d'élevage.**

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement de petits centres.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chefs-lieux des communes où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les produits d'élevage comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

La productivité laitière des vaches de race locale (Ankolé) est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu le sont également, car elle est destinée à l'autoconsommation des ménages.

#### **10.1.3.3. Produits forestiers**

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe et le bois scié artisanal.

Concernant ce dernier produit, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

#### **10.1.3.4. Produits de l'apiculture**

La commercialisation du miel, de l'hydromel et de la cire est informelle. Le miel et l'hydromel sont consommés localement, et la cire (petite quantité) est évacuée vers d'autres centres.

#### **10.1.4. Unités de mesure et prix**

##### **10.1.4.1. Unités de mesure**

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la province et à moindre mesure aux chefs lieux des communes, les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont :

*Unités conventionnelles utilisées dans le commerce*

Kg	Litre	Mètre	Yarde	Paire	Pièce	Sac	Stère	Bouteille	Boîte	Tas	Paquets	Casserole	panier

##### **10.1.4.2. Prix.**

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande ; excepté pour un certain nombre de produits comme la bière, le sucre,...

#### **10.1.5. Infrastructures de transformation.**

##### **10.1.5.1. Produits agricoles**

Pour les produits agricoles, la commune ne dispose pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La majorité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers, pilons et quelquefois moulin pour la mouture de tubercules et céréales en farine.

##### **10.1.5.2. Produits et sous-produits d'élevage.**

Il n'existe pas d'infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage. La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille et de l'éleveur.

La technologie de séchage et de conservation des peaux, en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation, n'est pas développée dans cette commune.

##### **10.1.5.3. Produits forestiers :**

Les produits forestiers vendus clandestinement dans la commune sont notamment le charbon, les planches, les madriers, les poteaux et les perches.

### **10.1.6. Infrastructures de conservation et de stockage.**

Cette section concerne beaucoup plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

#### **10.1.6.1. Conservation**

En l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conditionnement à travers la commune, une bonne partie de la production est immédiatement vendue après la récolte.

Pour diminuer les pertes causées par de petits insectes ichtyophages et phytophages, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Les modes de conservation des produits agricoles recensés dans la commune sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10.3 : Modes de conservation des produits agricoles

<b>Modes de conservation</b>	<b>Produits</b>
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Maïs carotte ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines, riz, haricot
Galeries	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal/DPAE.

#### **10.1.6.2. Stockage.**

Pour stocker leurs produits, les paysans utilisent souvent des sacs, des paniers ou les déposent en vrac au grenier tandis que les opérateurs économiques disposent leurs produits dans des fûts et sacs dans les hangars. Les produits stockés ne constituent pas souvent des stocks tampon, mais sont plutôt en instance de vente.



### **10.1.7. Intervenants**

- La Banque mondiale à travers la PTPCE a appuyé la commune de Buyengero à la construction d'un marché moderne.
- Etat ;
- Opérateurs économiques ;

### 10.1.8. Infrastructures de transport et communication

#### 10.1.8.1. Transport routier

Tableau 10.4 : Réseau routier et pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Longueur (km)	Catégorie de routes	Nature de revêtement					Etat Bon / Mauvais
				Terre non latéritique et non compactée (TNNB)	Terre latéritique et compactée (TLC)	Bitumé	Pavée	Mixte ( préciser par chiffre correspondant)	
Rumonge	Matabo	31,2	R.P	(TNNB)					Mauvais
Buyengero	Dama	17	R.P	(TNNB)					Mauvais
Matabo	Murembwe	12	R.P	(TNNB)					Mauvais
Kigongo	Rugara	7	P.R	(TNNB)					Mauvais
Kanigabare	Nkizi	9	P.R	(TNNB)					Mauvais
Kabumburi	Kivoga	7	P.R	(TNNB)					Mauvais
Kwishwi	Mwumba	11	R.C	(TNNB)					Mauvais
Kanyabitumba	Zigati	16	R.C	(TNNB)					Mauvais
<b>Total</b>		<b>110,2</b>							

Source : Chef de zone

RN : Routes nationales RP : Routes inter provinciales, R.C. : Routes intercommunales, PR : Pistes rurales

Tableau 10.4: Réseau routier et pistes rurales (suite).

Point Départ	Point Arrivé	Longueur (km)	Catégorie de routes	Nature de revêtement					Etat
				Terre non latéritique et non compactée (TNNB)	Terre latéritique et compactée (TLC)	Bitumé	Pavée	Mixte (préciser par chiffre correspondant)	Bon / Mauvais
Rarire	Kanyabitumba	20	R.P	(TNNB)					Mauvais
Giheta	Maramvya	15	R.P	(TNNB)					Mauvais
Gasema	Gatanga	8	R.P	(TNNB)					Mauvais
Kwishwi	Kizuga	7	P.R	(TNNB)					Mauvais
Sebeyi	Kinana	8	P.R	(TNNB)					Mauvais
Migege	Rugara	18	P.R	(TNNB)					Mauvais
Sebeyi	Mutwahero	7	R.C	(TNNB)					Mauvais
Kanyinya	Gisururo	7	R.C	(TNNB)					Mauvais
		90							

Source :Chef de zone

## Le réseau routier de la commune

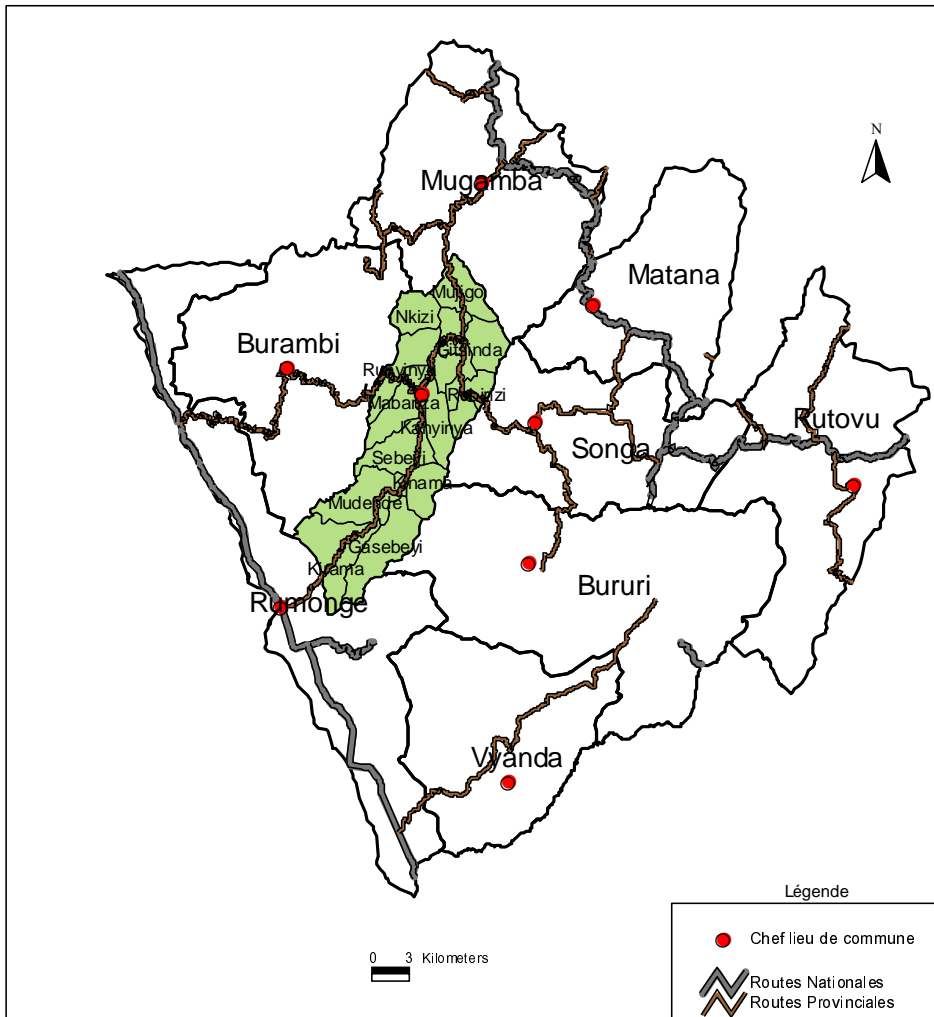


Tableau 10.5. : Trafic et praticabilité des routes et pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Praticabilité	Fréquentation	Trafic					
		Permanente / Saisonnière	Régulière / Saisonnière / Occasionnelle	Nbre camions / Mois	Nbre remorques / Mois	Nbre Bus / Mois	Nbre camionnettes / Mois	Nbre véhicules légers / Mois	Taxes annuelles
Rumonge	Buyengero	Permanente	Régulière	4	-	-	33		43 800
Total				4	-	-	33		43800

Source : Chef de Zone

Tableau 10.6. : Ponts et ponceaux

Ponts				Ponceaux									
Nom de la route		Nom du pont	Longueur du pont	Nature des matériaux			Etat	Nom du ponceau	Longueur du ponceau (m)	Nature des matériaux			Etat
				Bois	Métal	Béton	Bon / Mauvais			Bois	Métal	Béton	Bon / Mauvais
Point Départ	Point Arrivé												
Rumonge	Matabo							Kigongo	5			X	Mauvais
								Nyensago	5			X	Mauvais
								Kabumburi	5			X	Mauvais
								Mugangano I	5			X	Mauvais
								Mugangano II	5			X	Mauvais
								Gasaro	5			X	Mauvais
								Kanigabare	5			X	Mauvais
								Mwondero	5			X	Mauvais
								Nyabirerama	5			X	Mauvais

Source : Chef de Zone

Tableau 10.6. : Ponts et ponceaux (suite)

Ponts							Ponceaux						
Nom de la route		Nom du pont	Longueur du pont (m)	Nature des matériaux			Etat	Nom du ponceau	Longueur du ponceau (m)	Nature des matériaux			Etat
				Bois	Métal	Béton				Bon / Mauvais	Bois	Métal	
Point Départ	Point Arrivé												
Buyengero	Dama	Gisumo	5	-	X		Mauvais	Butagari	5		-	X	Mauvais
		Gatare	5		X		Mauvais	Mahonga	5		X		Mauvais
								Nyembwa	5		X		Mauvais
								Kabasa	5		X		Mauvais
								Bigongo I	5		X		Mauvais
								Bigongo II	5		X		Mauvais
								Kavoma	5		X		Mauvais
Matabo	Murembwe	Cogo	5	X							X		Mauvais
Kigongo	Rugara	Sambwe	6	X							X		Mauvais
<b>Total</b>			<b>21</b>						<b>35</b>				

Source :Chefs de Zone

Tableau 10.7. Ouvrages en construction : Routes et Pistes rurales

Point Départ	Point Arrivé	Distance (km)	Nature de revêtement				Date fin des travaux
			Terre non latéritique et non compactée	Terre latéritique et compactée	Bitumé	pavé	
1.Kigongo	Rugara	7	(TNNB)				2007
2.Sebeyi	Kinama	8	(TNNB)				2007
3.Migege	Rugara	18	(TNNB)				2008
4.Sebeyi	Mutwahero	7	(TNNB)				2007
5.Kanyinya	Giguriro	7	(TNNB)				2007
6.Rarire	Kanyabitumba	20	(TNNB)				2008
7.Kabumburi	Kivoga	7	(TNNB)				2008

Source : Chargé des infrastructures

### 10.1.8.2. Etat du réseau routier et parc automobile

Avant la crise, les véhicules qui se rendaient à Muyama pour s’approvisionner en vivres étaient plus nombreux qu’aujourd’hui.

Bien que déterminant pour l’évacuation des produits agricoles, des animaux et l’approvisionnement de l’intérieur en produits manufacturés, le réseau routier de l’ensemble de la commune (routes communales et pistes rurales) est en mauvais état.

La dégradation du réseau routier en terre, ainsi que le peu de véhicules utilitaires (pour le transport des biens et des personnes) principalement dans le Mumirwa ont eu pour conséquence le développement des transports de biens par portage sur tête ; les quantités transportées par voyage étant très limitées.

Tableau 10.7. Parc automobile

Zones	Voitures et Jeeps (nombre)		Remorques, Camions et camionnettes (nombre)			Bus et minibus			Motocyclettes	
	Privées	Etatiques	Privés	Etatiques	Tonnage	Privés	Etatiques	Nbre places	Privés	Etatiques
1. Muyama	1		1	1					4	1
2. Muzenga									1	
3. Mudende			1						2	
Total Commune										

Source :Comptabilité communale



Tableau 10.8. : Engins spéciaux et transport non motorisé

Zones	Ambulances		Citernes		Tracteurs		Dépanneuses		Anti-incendies		Autres (hygiène nettoyage)		Vélo	Attelage	Chariot
	étatique	privé	étatique	privé	étatique	privé	étatique	privé	étatique	privé	étatique	Privé			
<b>1. Mudende</b>													49		
<b>Muyama</b>													24		
<b>Muzenga</b>													16		
<b>Total Commune</b>															

Source : Administration à la base.

### **10.1.9. Principaux flux intercommunaux**

#### **10.1.9.1. Flux intercommunaux**

Il n'existe pas de données sur les quantités des produits qui font l'objet des échanges intercommunaux. Elles sont même difficiles à cerner.

Néanmoins, les opérateurs économiques renseignent que d'une manière générale la commune reçoit plus particulièrement de l'huile de palme et du poisson de la commune Rumonge ,des produits BRARUDI de la commune Bururi et quelques produits manufacturés de Bujumbura et de la Tanzanie via le port de Rumoge.

### 10.1.10. Postes et télécommunication.

#### 10.1.10.1. Poste

La commune Buyengero n'a pas de bureau de poste, ni fax et ni internet. Toutefois, la téléphonie mobile se développe de plus en plus dans cette commune (ONAMOB, TELECEL,..).

#### 10.1.10.2. Réseau téléphonique fixe

Tableau 10.9. : Téléphonie fixe

Emplacement central téléphonique	Type de centrale (analogique/numérique)	Capacité centrale (Nbre de lignes)	Nbre de lignes utilisées			Etat	
			Officiels	Privés		Bon (nbre)	Mauvais (nbre)
				Ménage	Commercial		
Buyengero	numérique	12	0	3	1		

Source : Onatel Bururi

Les plaques solaires qui alimentaient la station du téléphone fixe, ont été volées en 2005, c'est pourquoi, la téléphonie fixe ne marche pas

### 10.1.10.3. Réseau téléphonique cellulaire.

Tableau 10.10 : Téléphone Cellulaire

Nom de la société cellulaire	Emplacement de l'antenne relais	Nombre d'abonnés			Couverture spatiale dans la commune		Recettes annuelles	
		Hommes	Femmes	Total	Nbre zones totalement couvertes	Nbre zones partiellement couvertes	Taxe communal	Produit de la société
Telecel	-	-	-	40	-	3	-	-
ONAMOB	Buyengero	-	-	15	1	2		-

Source : Onatel -Telecel

La couverture est presque totale dans la commune.

### 10.1.11. Parc Informatique

#### 10.1.11.1. Ordinateur

Articles	Nombre		Total
	Privé	Public	
Ordinateur et accessoires	1	-	1
Imprimante	1	-	1
Onduleur	1	-	1

Source : Paroisse Buyengero

### **10.1.11.2. Presse/Médias**

#### 10.1.11.2.1. Presse audio-visuelle.

Noms d'émetteur radio / TV	Localisation antenne relais installée	Nbre d'Heures d'émission
Radio		
1. Radio Nationale (ABP)	-	18
2. Isanganiro	-	16
3. Bonesha		
4. Culture, R.P.A.		

Source : Administration à la base

#### 10.1.11.2.2. Presse écrite

1. ABP
2. Net Press

### **10.2. SERVICES.**

#### **10.2.1. Institutions financières**

Dans la commune Buyengero, aucune banque commerciale, aucune banque de développement et aucune compagnie d'assurance n'est implantée dans la commune de Buyengero.

#### **10.2.2. Tourisme et hôtellerie**

##### 10.2.2.1. Tourisme

La commune Buyengero ne dispose pas de site touristique.

##### 10.2.2.1. Hôtellerie

Dans la commune Buyengero, on recense un hôtel appelé SANGWE localisé à Muyama. Sa capacité d'accueil est de 4 chambres.

## CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE

### 11.1. SITUATION ACTUELLE

Dans la commune Buyengero, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque surtout quand on compte le nombre de différents groupes de gens malheureux à savoir : les enfants orphelins du Sida, les enfants vulnérables et illégitimes, les sinistrés de la guerre, les veuves et les personnes âgées, etc. Il est donc important que des actions spécifiques à ces groupes soient menées afin de soulager, tant peu soit, leurs souffrances

Ces groupes vulnérables connaissent de très graves difficultés à savoir : la faible scolarisation, l'insuffisance de nourriture, l'insuffisance de logement, le faible accès aux soins de santé et l'insuffisance d'encadrement.

Au niveau de la commune Buyengero, les statistiques des différents groupes se présentent comme suit :

#### 11.1.1. Enfants en difficulté

Au niveau de la commune Buyengero, voici les statistiques des différents groupes :

Commune	Nbre d'enfants sinistrés de guerre		Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre Enfants orphelins de père et de mère			Enfants Chefs de ménage	Enfants indigents	Enfants soldats
					De guerre	Du sida	Natural			
Buyengero	0	1268	4	22	1626	56	130	87	5692	12
<b>Total province</b>	<b>0</b>	<b>2468</b>	<b>126</b>	<b>157</b>	<b>4052</b>	<b>2481</b>	<b>4897</b>	<b>686</b>	<b>19978</b>	<b>123</b>

Source : Administration à la base

Le nombre total d'enfants en difficulté est de 8887. Ce qui est une grande charge pour la commune.

### Situation de l'assistance accordée aux orphelins

Communes	Enfants orphelins d père et de mère																	
	De guerre						Du sida						Naturel					
	NTO		NTOAA		NTOA		NTO		NTOAA		NTOA		NTO		NTOAA		NTOA	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Buyengero	922	917	823	803	0	0	27	22	16	10	8	72	69	56	47	17	16	
<b>Total province</b>	<b>2135</b>	<b>2232</b>	<b>1769</b>	<b>1853</b>	<b>293</b>	<b>312</b>	<b>1436</b>	<b>1239</b>	<b>1037</b>	<b>934</b>	<b>423</b>	<b>237</b>	<b>2220</b>	<b>2166</b>	<b>1970</b>	<b>463</b>	<b>449</b>	

Source : Administration à la base

NTO : Nombre total d'orphelins ;

NTOAA : Nombre total d'orphelins à assister ;

NTOA : Nombre total d'orphelins assistés ;

En commune Buyengero, aucun orphelin de guerre n'est assisté. Toutefois, 16,3% des orphelins du sida et 23,4% des orphelins de père et de mère pour causes de mort naturelle sont assistés.

### 11.1.2. Victimes de violences.

Les mesures et actions de protection et de réparation des dommages subis par les différentes catégories de victimes de violences sont entreprises par différents intervenants à savoir les tribunaux, les ligues de droit de l'homme, et quelques ONGs (FVS/AMADE, NTURENGAHO, ABUBEF). Ces ONGs interviennent dans la prise en charge de l'aspect psychosocial et les structures de santé dans la prise en charge médicale. Signalons que beaucoup de cas de violences ne sont pas déclarés pour des raisons socioculturelles.

Tableau : Situation des victimes de violences.

Commune	Nombre de viols recensés					Nombre de viols pris en charge				
	Femmes	Filles	Fillette	Garçons	Hommes	Femmes	Filles	Fillette	Garçons	Hommes
3. Buyengero	1	25	0	0	0	0	12	0	0	0
<b>Total province</b>	<b>50</b>	<b>93</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>31</b>	<b>40</b>	<b>68</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>25</b>

Source : Police, centre de santé

### 11.1.3. Veufs, mères célibataires et indigents

Malgré que certaines données chiffrées ne soient pas disponibles, on voit bel et bien que le phénomène de veufs éducateurs est une réalité. En effet, déjà sur un total provincial de 429 veuves éducatrices, 15 se retrouvent en commune de Buyengero.

Tableau n° : Situation des veuves, mères célibataires et des indigents.

Commune	Nbre de veufs éducateurs			Nbre de veufs à appuyer			Nbre de mères célibataires	Nbre d'indigents	
	M	F	T	M	F	T		M	F
Buyengero	28	15	28	11	6	4	35	2423	3386
<b>Total province</b>	<b>731</b>	<b>429</b>	<b>734</b>	<b>4031</b>	<b>53</b>	<b>203</b>	<b>3268</b>	<b>7680</b>	<b>8860</b>

Source : Administration à la base et associations

### 11.1.4. Intervenants

- TPO
- FVS/AMADE
- Ligue Iteka

### **11.1.5. Réinsertion et réinstallation des sinistrés**

#### **11.1.5.1. Evolution des rapatriés de la commune**

Selon le HCR, 667 rapatriés ont regagné la commune de 2002 en septembre 2006. Cette commune a enregistré environ 5% des rapatriés de la province.

<b>Commune</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>Total commune</b>
Buyengero	118	281	97	30	141	<b>667</b>
<b>Province</b>	<b>3649</b>	<b>5268</b>	<b>1648</b>	<b>1092</b>	<b>1327</b>	<b>12984</b>

Source : HCR – 11/09/06

### **11.2. HABITAT**

#### **11.2.1. Généralités**

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait le doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le Gouvernement s'était fixé.

#### **11.2.2. Caractérisation de l'habitat rural**

En milieu rural, dans la commune Buyengero, il existe un seul type d'habitat à savoir l'habitat dispersé. L'habitat groupé est insignifiant dans la commune Buyengero.

Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé.

Concernant l'habitat dispersé le nombre de maisons en briques adobes et pisé représente respectivement 58 % et 42 %.

La majorité des maisons, environ 58% sont donc construites en briques adobes. Les maisons en pisé, soit 42 % dénotent souvent un indice de pauvreté de leurs propriétaires.

Les types de toiture utilisée sont à prédominance la tôle ( $\pm 70$  %), les tuiles ( $\pm 21$  %) le chaume ( $\pm 9$ %) en habitat dispersé.

Quant au type de pavé, dans le cas de l'habitat dispersé, le ciment est utilisé dans les proportions de 17 % et la terre battue 83 %.

#### **11.2.3. Commodité de l'habitat**

S'agissant de la commodité de l'habitat en milieu rural, 0.5 % des maisons en habitat dispersé sont avec électricité et 15 % seulement raccordées en eau. 99.96 % des maisons ont des latrines extérieures pendant que 0.04 % sont avec latrines intérieures. 54% ont

En ce qui concerne, l'incidence de la crise sur l'habitat, la commune Buyengero est l'une des 3 commune qui ont le plus souffert de la crise qui a sévi dans le pays. Environ 30% des destructions de la province Bururi ont été enregistrées dans cette commune.



#### **11.2.4. Disponibilité des matériaux locaux de construction**

Concernant les matériaux de construction, la commune Buyengero dispose de 7 gisements d'argile, 5 de graviers, 7 de mœllons, 60 quartzites, 1 de phyllades, 14 de sables, 8 de terre rouge, 3 de granités.

Dans la commune, il existe un four amélioré.

#### **11.2.5. Partenaires**

CONCERN  
PRASAB

## CHAPITRE XII : SANTE

### 12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Buyengero dispose de 2 centres de santé répartis dans les zones Muyama et Muzenga.

La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, la dysenterie bacillaire et les maladies nutritionnelles, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA.

Il convient de signaler également des maternités à hauts risques qui se pratiquent quasiment dans toute la commune ; un grand nombre d'accouchements n'étant pas assisté, et l'ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural.

### 12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES.

Le tableau ci-dessous montre que le paludisme est la maladie la plus répandue dans la commune suivie par les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques.

Tableau n°12.1 : Statistiques sur les épidémies dans la commune

Centres de santé	Nbre de cas par mois				
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Infections respiratoires	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Total commune	2040	576	1644	60	5

Source : DPS/Bururi

### 12.3. DONNES SUR LA VACCINATION

#### 12.3.1 Santé de la mère et de l'enfant

La réalisation des vaccinations est régulière dans les CDS sauf en cas de période de panne de frigo pas de données chiffrées par antigène.

Au cours de l'année 2005, plus de 4921 doses ont été administrées dont 24,5% de Polio, 26% de DTC, 19% de BCG, 18% de rougeole et environ 12,5% de VAT.

Tableau n ° 12.2: Données sur la vaccination

Commune	Nombre de personnes vaccinées				
	VAT	BCG	POLIO	DTC	Rougeole
Buyengero	634	933	1205	1277	872
<b>Total province</b>	<b>6383</b>	<b>14020</b>	<b>32339</b>	<b>31734</b>	<b>12936</b>

Source : DPS/Bururi

#### 12. 4. VIIH/SIDA

Pas de centre de dépistage dans toute la commune. Mais il existe une association qui appuie 36 PVVS à Muyama. 24 reçoivent un traitement contre les IO et 12 ont un traitement ARV.

Tableau n° 12.3: Prise en charge de PVVS.

Commune	Nbre des associations, Centre ou Organisation d'Appui	Nombre de PVVS en charge Médicalement		Nombre de PVVS pris en charge grâce à la caisse de solidarité thérapeutique
		I.O	ARV	
Buyengero	1	24	12	“ “
<b>Total provincial</b>	<b>8</b>	<b>977</b>	<b>387</b>	

Source : FVS/Bururi

#### 12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

La médecine moderne est appuyée par 48 tradithérapeutes et 176 accoucheuses traditionnelles dont 48 sont formées avec Kit et 128 non formées.

Tableau n° 12.4. Situation de la médecine traditionnelle

Commune	Tradithérapeutes		Accoucheuses traditionnelles			
	Tradi. Connus officiellement	Trad. ayant des liens avec méd. moderne	Formées avec kit	Formées sans kit	Non formées	Effectif total
Buyengero	48		48	0	128	176
<b>Total</b>	<b>531</b>	<b>3</b>	<b>259</b>	<b>57</b>	<b>552</b>	<b>878</b>

Source : Rapport annuel 2005 DPS/Bururi

#### 12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

##### 12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Buyengero compte comme infrastructures sanitaires 2 centres de santé répartis dans 2 zones. La zone Mudende avait un centre de santé. Ce centre a été détruit pendant la crise, il nécessite une réhabilitation. L'approvisionnement en médicament est assuré par les CDS en autonomie de gestion. Tous les 2CDS n'ont pas de courant

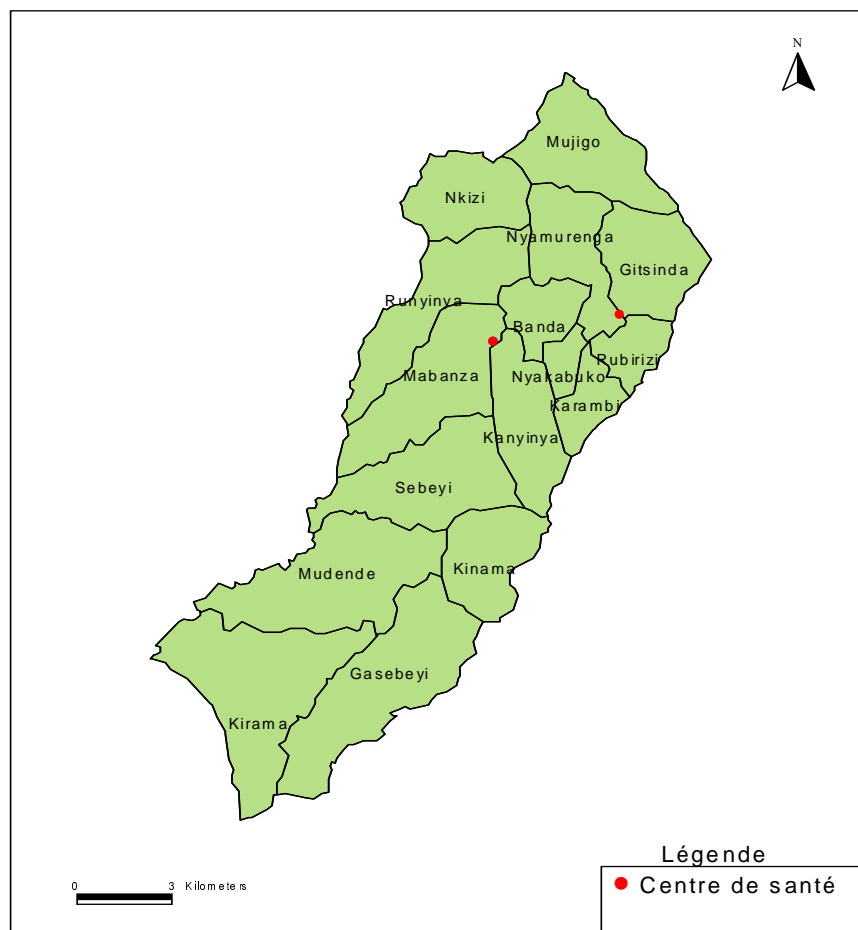
Le CDS de Muzenga est incomplet aussi bien en équipements standard qu'en bâtiments. La zone de Mudende avait un CDS mais il a été détruit par la crise donc, il faut la réhabiliter. L'approvisionnement en médicaments est assuré par les CDS en autonomie de gestion.

Tableau n°12.5: Infrastructure sanitaire et commodité

Zone	Type d'Infrastructure	statut	Année de constr.	Mat. de constr.	Etat actuel	Existe eau	Existence électricité	Existence équipement standard	Bâtiments
Muyama	CDS Muyama	GA	1994	Durable	Bon	Oui	Non	complet	complet
Muzenga	CDS Muzenga II	GA	1998	Durable	Bon	Oui	Non	incomplet	incomplet
<b>Total</b>	<b>2 CDS</b>	<b>2GA</b>		<b>2D</b>	<b>2B</b>	<b>2O</b>	<b>2N</b>	<b>1C et 1I</b>	<b>1C et 1I</b>

Source :DPS/Bururi

### Localisation des structures sanitaires de la commune



### **12.6.2. Pharmacies**

La commune Buyengero ne dispose d'aucune officine de vente des produits pharmaceutiques.

### **12.6.3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires**

Les CDS de la commune totalisent 23 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 16 patients par mois. La conclusion est que ces centres ne sont débordés par les besoins en hospitalisation étant donné que le nombre d'hospitalisés est inférieur au nombre de lits disponibles. L'exception survient en période de recrudescence de la malaria.

Au regard de ces chiffres, on en déduit qu'il existe 23 lits d'hospitalisation pour 55443 habitants, soit 1 lit pour 2410 habitants.

Tableau n° 12.6. : Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires en 2005.

Zone	Type d'Infrastructure	Nombre de collines de recensement desservies	Fréquentation par mois	Nombre d'hospitalisés par mois	Nombre de lits
Muyama	CDS Muyama	10	804	10	13
Muzenga	CDS Muzenga II	6	306	6	10
<b>Total</b>	<b>2 CDS</b>	<b>16</b>	<b>1110</b>	<b>16</b>	<b>23</b>

Source : Rapports 2005–Secteur de santé

Cons. : Consultation

N.L. : Nombre de lits

N.H. : Nombre d'hospitalisés

### **12.6.4. Personnel soignant**

Les deux CDS utilisent un personnel technique composé de 3A3, 3 A2, 1TPS, 3 aides infirmiers formés et 4 aide infirmiers non formés.

Si on considère que la population de Buyengero est de 55443 habitants, les ratios suivants se dégagent :

Nombre d'infirmiers par habitant : 1 infirmier (A2 ou A3) pour 9239 habitants.

Tableau n° 12.7 : Personnel soignant de la commune

Commune	Infirmiers			Aides infirmiers		Docteurs/ Spécialistes		TPS
	A1	A2	A3	Formés	Non formés	Gén	Spéc	
Buyengero	0	3	3	3	4	0	0	1
<b>Total Province</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>106</b>	<b>54</b>	<b>133</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

Source : Rapport annuel 2005 DPS/Bururi

T.P.S. : Technicien de promotion de santé (\*) Paramédical : Laborantins, Opérateur, Gestion de service, Préparateur des pharmacies \* Infirmiers : A3, A2, A1 : - Santé publique-santé femme-Anesthésistes.

Tableau n° 12.8: Personnel d'appui et administratif de la commune.

Commune	Personnel administratif *			Infirmiers			Personnel d'appui			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Buyengero	0	0	0	4	3	7	6	1	7	10	4	14
<b>Total province</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>45</b>	<b>83</b>	<b>128</b>	<b>58</b>	<b>186</b>	<b>188</b>	<b>98</b>	<b>286</b>

Source : Rapport annuel 2005 DPS/Bururi

## 12.7. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

### 12.7.1 Desserte en eau potable

La commune Buyengero dispose de 327 points d'eau gérés par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Ces points d'eau comprennent les sources aménagées, les bornes fontaines et les branchements privés. Les points d'eau non fonctionnels représentent environ 59 %. Ce qui dénote un mauvais fonctionnement de la régie communale de l'eau. Les branchements privés représentent environ 21% des points d'eau fonctionnels de la commune. La commune compte 72 ménages pour un point d'eau fonctionnel. Si tous les points défectueux étaient rénovés, il y aurait 29 ménages par point d'eau potable. En moyenne, moins d'un ménage s'approvisionne en eau à 500m de son domicile.

Tableau n° 12.8 : Inventaire des points d'eau aménagés dans la commune

Commune	Superficie.	Nbre total de ménage	Nbre points d'eau										Nbre total de points d'eau				
			SAF	SANF	SNA	BFF	BFNF	BP	PF	PNF	SCEP	Fonctionnels	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménages par points d'eau fonctionnels et non	Nbre de points d'eau fonctionnels/ 500 m
Buyengero	214	9620	62	176	80	43	18	28	0	0	0	133	194	327	72	29	0.3
<b>Total</b>	<b>2460</b>	<b>96245</b>	<b>790</b>	<b>1237</b>	<b>1535</b>	<b>624</b>	<b>926</b>	<b>740</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>2171</b>	<b>2188</b>	<b>4359</b>	<b>44</b>	<b>22</b>	<b>0,88</b>

Source : RCE/ Commune Buyengero

### **12.7.2. Réseaux d'adduction d'eau**

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Buyengero compte 11 réseaux d'adduction d'eau totalisant 44km de linéaire, 29 réservoirs desservant 74 bornes fontaines dont environ 32,4% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore beaucoup à désirer.

Tableau 12.11. : Réseaux d'adduction d'eau

Commune	Nbre réseaux	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Linéaires (km) desservies
		BFF	BFNF		
Buyengero	11	50	24	29	44
<b>Total province</b>	<b>90</b>	<b>381</b>	<b>380</b>	<b>363</b>	<b>536</b>

Source : RCE      BFF : Borne fontaine fonctionnelle      BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

### **12.7.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau**

Normalement, la gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée à travers les Régies communales de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant à la charge des usagers des points d'eau et le fontainier communal.

Toutefois, de l'analyse du tableau précédent, on remarque que la RCE de la commune Buyengero n'est pas dynamique dans la mesure où 3/5 des points d'eau aménagés sont défectueux.

### **12.7.4. Intervenants.**

Les grands intervenants en matière d'approvisionnement en eau dans la commune sont notamment la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies rurales (DGHER) qui assure la coordination du secteur, l'UNICEF à travers le Projets Eau et Assainissement (PEA), les ONG internationales et nationales, ainsi que quelques bureaux privés.



## **CHAPITRE XIII : EDUCATION**

### **13.1. GENERALITES**

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

### **13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL**

#### **13.2.1. Enseignement préscolaire**

Depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'enseignement préscolaire n'était organisé qu'à Bujumbura. Aujourd'hui, 3 structures organisent l'encadrement de la petite enfance. Il s'agit des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires, des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF, des cercles communautaires encadrés par Twitezimbere et les associations des parents.

Généralement ses structures accueillent des enfants de 3 à 6 ans.

Les écoles préscolaires ne sont pas encore implantées dans la commune Buyengero.

#### **13.2.2. Enseignement primaire**

44 écoles primaires dont 27 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 274 salles de classe et 11817 écoliers dont environ 45% de filles. Ces écoles étaient encadrées par 241 enseignants. Le taux moyen d'abandon de l'école au secondaire est de 0,6%, tandis que le taux de redoublement s'élève à 2,9%.

Les ratios élève par salle montrent des disparités assez fortes au niveau de la commune. Ainsi, la zone Mudende semble privilégiée avec 31 élèves par classe alors que la zone Muzenga affiche un ratio double de 69 élèves par salle.

Les ratios élève par enseignant sont similaires entre les zones avec des ratios variant entre 41 et 56 élèves par enseignant. Il est à signaler que les deux ratios élève par classe et élèves par enseignant restent élevés par rapport aux normes de l'UNESCO.

Tableau n° 13.1.: Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires

Etablissements Zone	Primaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Muyama	12	9	72	2064	1669	3733	91	52	41
Muzenga	8	7	46	1748	1436	3184	63	69	50
Mudende	24	11	156	2680	2220	4900	87	31	56
<b>Tot commune</b>	<b>44</b>	<b>27</b>	<b>274</b>	<b>6492</b>	<b>5325</b>	<b>11817</b>	<b>241</b>	<b>51</b>	<b>49</b>

Source : Rapport annuel 2006, DPE/Bururi

CC : Cycle Complet

### 13.1.2. Enseignement secondaire

6 écoles secondaires dont 1 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 27 salles de classe et 1421 élèves dont environ 37% de filles. Ces écoles étaient encadrées par 52 enseignants. Le taux moyen d'abandon de l'école au secondaire est de 0,6%, tandis que le taux de redoublement s'élève à 2,9%.

Les ratios élève par salle montrent des disparités au niveau de la commune. Ainsi, la zone Muyama semble privilégiée avec 41 élèves par classe alors que la zone Muzenga affiche un ratio double de 79 élèves par salle. Les ratios élève par enseignant varient énormément et se situent entre 11 élèves par enseignant dans la zone Muyama et 68 dans la zone Mudende.

Il est à noter que ces taux restent supérieurs aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par classe et par enseignant

Tableau 13.2. Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Etablissements Zone	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens	Ratios	
	Total	CC		F	G	T		Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Muzenga	1	-	4	98	207	305	6	79	53
Muyama	3	1	9	134	235	369	35	41	11
Mudende	2	-	14	298	449	747	11	53	68
<b>Total Commune</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>530</b>	<b>891</b>	<b>1421</b>	<b>52</b>	<b>58</b>	<b>44</b>

Source: Rapport annuel 2005-2006 DPE BURURI

### 13.1.4. Ecole technique professionnelle

Il n'y a pas d'école technique professionnelle dans la commune

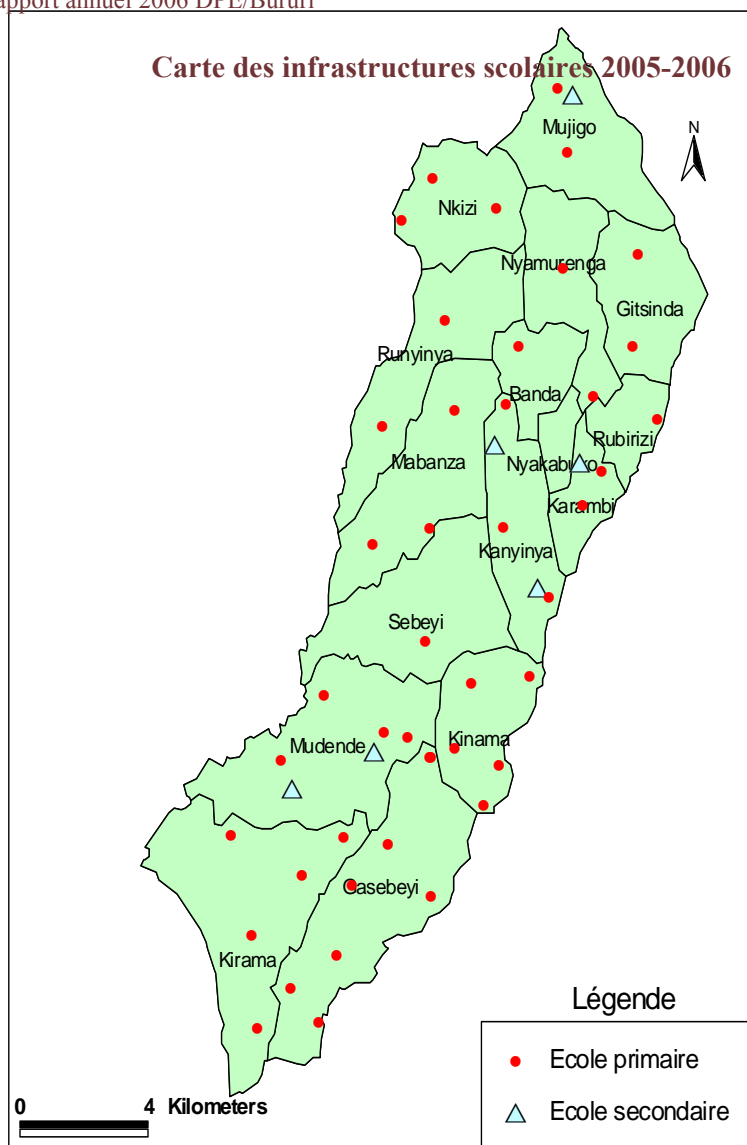
### 13.1.5. Situation du personnel enseignant dans la commune

En commune Buyengero, le nombre total d'enseignants à l'école primaire est de 241 dont environ 33% de sexe féminin. Au secondaire, l'effectif total des enseignants est de 52 dont 11% de sexe féminin.

Tableau 13.3 : Personnel enseignant

Zone	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Tot
Muyama	55	36	91	30	5	35
Muzenga	46	17	63	5	1	6
Mudende	61	26	87	11	0	11
<b>Tot commune</b>	<b>162</b>	<b>79</b>	<b>241</b>	<b>46</b>	<b>06</b>	<b>52</b>

Source : Rapport annuel 2006 DPE/Bururi



## 13.2. ENSEIGNEMENT INFORMEL

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

### 13.2.1. Ecoles Yaga Mukama

Ce sont des écoles d'enseignement catholique. Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (BNEC) renseigne que les écoles Yaga Mukama du Burundi comptent actuellement plus de 300.000 élèves. En ce qui concerne l'âge d'admission des élèves, il ne semble pas y avoir d'uniformité dans la limitation de l'âge, chaque diocèse restant autonome dans l'organisation de ses écoles.

Traditionnellement, la formation dispensée dans ces institutions avait un but à prédominance spirituelle si bien que même l'enseignement de la lecture n'avait d'autre objectif que de permettre au candidat chrétien de lire la Bible et le Catéchisme. Dans le contexte actuel, la formation dispensée dans les écoles YagaMukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

Il n'y a pas d'écoles Yaga Mukama dans la commune

### 13.2.2. Centres d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage moderne, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont la pénurie d'animateurs alphabétiseurs, l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

Tableau 13.4 : Nombre et capacités d'accueil des Centres d'Alphabétisation

Zone	Nbre de CA	Nbre Enseign.	Ratios		Nbre élèves		Nbre de salles	Nbre d'abandons		Nbre de certifiés	
			El/Salle	El/Ens.	F	G		F	G	F	G
MUYAMA	3	5	11	13	36	31	6	2	3	-	-
MIDENDE	3	6	19	6	22	16	2	-	-	-	-
MUZENGA	1	2	20	10	9	11	1	2	4	-	-
<b>Tot comm</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>67</b>	<b>58</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Source : Rapport annuel 2005- 2006, DPE/BURURI CC : Cycle complet

Ens : Enseignant

### **13.2.3.Ecoles des métiers**

Les écoles de métiers sont des écoles d'enseignement professionnel. Les métiers enseignés sont entre autres la maçonnerie, la menuiserie et la couture.

Il n'y a pas d'écoles de métiers dans la commune.

### **13.3. GESTION DU SYSTEME SCOLAIRE**

La commune Buyengero dispose d'un canton scolaire. La gestion du système scolaire dans la commune est assurée par l'inspection cantonale de l'enseignement. A la tête de chaque canton scolaire se trouve un inspecteur de l'enseignement qui est sous l'autorité hiérarchique de la direction provinciale de l'enseignement. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves qui est une représentation des communautés. Cette collaboration permet aux parents de s'impliquer dans la gestion scolaire de la commune.

### **13.4. EFFICACITE DU SYSTEME**

Le système est d'une efficacité interne réduit. Le taux de redoublement est de 30,7% au primaire contre 2,9% au secondaire. Le taux de déperdition est de 3,1% au primaire contre 0,6% au secondaire. Sur le plan pédagogique, les enseignants du primaire sont qualifiés, mais les élèves comme les enseignants ont des manuels insuffisants. Au secondaire, on enregistre un certain nombre d'enseignants non qualifiés sur le plan pédagogique, pour prester à ce degré d'enseignement. Ici comme au primaire, les élèves et les enseignants n'ont pas de manuels suffisants.

### **13.5. ETAT DES INFRASTRUCTURES ET COMMODITES A TOUS LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT**

En commune Buyengero, on constate que plus de 95% des infrastructures scolaires sont en bon état et seulement 36% construites avec des matériaux durables. Par contre, environ 72 % n'ont pas d'eau et toutes les écoles sont sans électricité. Environ 79% des écoles disposent des latrines dont plus de 51% en mauvais état. 21% n'ont pas de latrines.

Tableau 13. 5 : Commodité des infrastructures scolaires

Infrastructure	Nombre	Nature matériaux de construction			Etat des locaux		Eau		Electricité		Latrines		
		Durable	Semi-durable	Non durable	B	M	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
											BE	ME	
Centre d'Alphab.	6		6		6		4	2		6	2	4	
Ecole Primaire	35	12	17	6	33	2	6	29		35	12	13	10
Ecole Secondaire	6	5	1		6		3	3		6	4	2	
	47	17	24	6	45	2	13	34		47	18	19	10

Source : DPE Bururi

### **13.7. INTERVENANTS**

Tableau 13.6. : Intervenants dans l'Education

Organisation	Lieu d'intervention	Bailleurs	Actions/Activités	Bénéficiaires
Ministère de l'Education			Construction des écoles	
UNESCO				
UNICEF			Distribution du matériel scolaire	
Population			Construction des écoles	
Administration			Construction des écoles	
Confessions religieuses			Construction des écoles	
Twitezimbere	Sites des écoles	Banque Mondiale	Construction des écoles	Ecolier/élève

Source : DPE Bururi

## **XIV. JEUNESSE ET SPORTS**

### **14.1. JEUNESSE**

#### **14.1.1. Généralités**

La commune Buyengero est parmi les premières de la province qui ont été touchées par la crise qui vaut de secouer notre pays, comme c'était le terrain de bataille ; plus de la moitié des écoles ont été détruites, et la jeunesse s'est investi dans la guerre même les enfants à l'âge d'être scolarisé. On rencontre même ceux qui ont plus de 10 ans qui sont au 1<sup>er</sup> degré du primaire.

Heureusement, grâce à la gratuité scolaire au niveau primaire, le taux de scolarisation atteint jusqu'à présent plus de 80 % avec l'appui des confessions religieuses qui aident à octroyer les salles de classes ; néanmoins nous accusons une insuffisance d'enseignants du primaire et professeur au niveau du secondaire.

Pour ceux qui dépassent l'âge d'être scolarisé, certains ont été enrôlés dans l'armée régulière, dans la police et d'autres ont été démobilisés ; mais un grand nombre restent toujours désœuvré par manque d'occupation.

La commune fait tout pour les encadrer au niveau de la promotion des associations de développement et à la promotion du sport et culture, qui sont les moyens du sport et culture, qui sont les moyens proposés pour sortir de l'oisiveté et la pauvreté. Comme le relief de la commune est très enclavé la construction des terrains de jeux cause un grand problème ; nous avons 5 terrains de foot ball à dimensions très réduit ; nous n'avons aucun terrain de basket ball, il y a aussi un seul terrain de volley ball à la pérouse. Nous invitons nos partenaires et bailleurs à nous assister à la construction de ces terrains pour sauver cette jeunesse avant qu'elle soit dispersée.

#### **14.1.2. Encadrement des jeunes**

La plupart des jeunes sont encadrés dans des associations. Ainsi, plusieurs associations de jeunesse sont éparpillées dans la commune et oeuvrent pour l'encadrement et la promotion de l'auto prise en charge. En outre, les types d'associations sont aussi diversifiés que leurs domaines d'intervention.

On rencontre des associations d'entraide, les associations d'auto promotion, les associations de lutte contre la pauvreté, le SIDA et les associations à caractère religieux, etc.

15 associations d'encadrement des jeunes sont enregistrées dans la commune. Elles regroupent 253 jeunes dont 48,6% de filles. Elles mènent des activités essentiellement centrées sur le sport et les danses traditionnelles.

Tableau n° 14.1. : Structures d'encadrement des jeunes

Communes	Types d'associations	Nbre d'associations	Types d'encadrement/ Domaines d'intervention	Nbre de jeunes encadrés		
				H	F	Total
Buyengero	Sportive et culturelle	15	Danses traditionnelles	130	123	253
<b>Tot province</b>		<b>118</b>	-	<b>4154</b>	<b>1608</b>	<b>5762</b>

Source : Administration communale

## 14. 2. SPORT

### 14.2.1 Généralités

Le sport n'est pas assez développé à Buyengero à cause l'insuffisance des infrastructures et équipement.

Les 5 terrains de foot ball qui existent sont en mauvais état, il n'y a aucun terrain de basket ball.

La commune n'a pas de moyens pour l'achat des balleurs, follet et d'autres équipements pour relancer le sport.

Il faudrait un encadrement sérieux pour relancer les activités sportives en commençant à la construction des terrains de jeux. Les activités d'athlétisme ne font que renaître et les entraînements se font dans la route.



### 14.2.2. Infrastructures et types de sports pratiqués

La commune Buyengero dispose de 5 terrains de football dont 3 en mauvais état et 2 en bon état, 1 terrain de volley-ball en mauvais état et 1 terrain de basket ball en mauvais état. Les infrastructures de sport sont très peu nombreuses pour une population composée majoritairement des jeunes et ne concernent principalement que le football.

Tableau n° 14.2. : Infrastructures et types de sports pratiqués

Infrastructures type sport Commune	Foot ball						Basket ball						Volley ball						Tennis					
	Nbre Ter		Etat ter.		Pratiquants		Nbre Ter		Etat ter.		Pratiquants		Nbre Ter		Etat ter.		Pratiquants		Nbre Ter		Etat ter.		Pratiquants	
		B	M	H	F	T		B	M	H	F	T		B	M	H	F	T		B	M	H	F	T
Buyengero	5	2	3	144	0	144	1	0	1	0	0	0	1	0	1	16	0	16	0	0	0	0	0	0
<b>Tot province</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>1735</b>	<b>0</b>	<b>1735</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>249</b>	<b>128</b>	<b>377</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>426</b>	<b>230</b>	<b>656</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>

Source : Administration communale

B : Bon

M : Mauvais

### **14.3. PATRIMOINE CULTUREL**

A Buyengero, il n'y a pas de site historique il y a un monument de l'unité au chef lieu de la commune, il n'y a ni musée ni espaces culturels. Il y a un centre de jeune à Muyama avec poste téléviseur qui encadre 300 jeunes un centre de jeunes non fonctionnel est installé à Mudende la danse folklorique qu'on rencontre en peu partout dans la commune est « Umuyebe ». Il y a 2 groupes de tambourinaires à Kanyinya et à Kinama, 15 groupes danses filles. Les objets d'arts doivent être ressemblés car ils sont en voix de disparition. La danse traditionnelle avec instrument « Ikembe, Inanga, sont en florescence. Les confessions religieuses aident au développement de la musique moderne à travers les chansons religieuses animées par les guitare et piano.

## **CHAPITRE XV. JUSTICE**

### **15.1. GENERALITES**

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société.

Le concept de justice renferme deux aspects :

Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté. C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.

Une justice saine et équitable permet l'épanouissement de tout un chacun et la prospérité d'une nation. Suite aux crises répétitives qu'a connu le pays particulièrement en 1993, les Burundais se sont installés dans une crise sans précédent où des vies humaines, des infrastructures ont été détruites par ceux-là même qui devaient défendre le véritable état de droit.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné à l'endroit de son personnel et des ses infrastructures. Cette situation a accentué les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur.

Pour appuyer ce secteur, et pour permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

Le Ministère de la Justice est décentralisé jusqu'au niveau des provinces et communes où l'on trouve des tribunaux de grande instance des tribunaux de résidence.

### **15.2. SERVICES JUDICIAIRES.**

#### **15.2.1. Types de services judiciaires.**

Les services judiciaires de la commune Buyengero comptent un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

#### **15.2.2. Performances des services judiciaires.**

##### **15.2.2.1. Litiges civils**

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Buyengero, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 295 dont 110 restant au début de l'année de référence et 185 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 153, il ressort qu'environ 52% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible dans la commune.

Au cours de la même année 57 dossiers ont été exécutés, soit environ 37% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire que la performance au niveau des jugements rendus et ceux exécutés est médiocre.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Buyengero est plus performante en jugement et clôture des dossiers qu'en leur exécution.

Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne très basse des dossiers exécutés.

#### 15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 5 dont 2 restant au début de l'année de référence et 3 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 2, il ressort que 40% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible. Sur les 2 jugés et clôturés, aucun n'a été exécuté, soit une performance de 0 %.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Buyengero est moins performante en exécution des jugements rendus qu'en jugement et clôture des dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne nulle des jugements exécutés.

Tableau n°15.1 : performance du secteur judiciaire : Litiges civils et pénaux.

Type de litige	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire droit	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Litiges civils	110	185	153	3	147	2	278	57	169
Litiges pénaux	2	3	2	0	1	0	3	0	2
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>188</b>	<b>155</b>	<b>3</b>	<b>148</b>	<b>2</b>	<b>281</b>	<b>57</b>	<b>171</b>

Source : Tribunal de résidence de la commune

### **15.3. INFRASTRUCTURES**

Les locaux de travail des services judiciaires sont en mauvais état et de dimensions insuffisantes avec une salle d'audience délabrée. Ils n'ont ni eau, ni électricité, ni latrines.

### **15.4. EQUIPEMENTS**

Le tribunal de résidence de Buyengero n'a qu'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est insuffisant.

Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose même pas d'un vélo.

### **15.4. PERSONNEL**

Le personnel du tribunal de résidence est composé d'1 Juge président, de 4 juges, de 5 greffiers et de 1 assesseur.

### **15.5. JUSTICE GRACIEUSE**

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la Province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

La justice gracieuse est régulièrement rendue par 526 notables dont 235 dans la zone Muyama, 162 dans la zone Muzenga et 129 dans la zone Mudende.

### **15.6. Intervenants**

Le Royaume de Belgique :

La Croix Rouge

## **CHAP. XVI. PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT**

### **16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT**

La commune Buyengero dispose d'un potentiel de développement très varié. Elle est aussi agricole que pastorale. Son appartenance à deux régions naturelles, son relief, son climat et son réseau de transport routier quoiqu'en mauvais état lui confèrent des facteurs propices à son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. Le relief de la commune est très escarpé avec un grand potentiel hydrique ; ce qui est favorable à l'alimentation en eau par gravité et à la production de l'électricité.
2. Le climat : la commune s'étend sur deux régions naturelles (le Mugamba et le Mumirwa) aux climats variés et favorables aux différents types de cultures vivrières et de rente).
3. La disponibilité des superficies des marais constitue une autre possibilité d'extension des terres à emblaver notamment pour le développement de la culture du riz et des étangs piscicoles ;
4. Les conditions agro – écologiques de la commune permettent le développement de l'horticulture, la fruiticulture et les cultures maraîchères ;
5. Dans le domaine pastoral, le climat du Mugamba est favorable à l'élevage du gros et petit bétail. La présence d'arbres à fleur constitue un atout pour l'apiculture.
6. Ses infrastructures sanitaires vétérinaires en mauvais état peuvent être réhabilitées et contribuer au développement de l'élevage ;
7. Le potentiel forestier est relativement important dans la commune pour la production du bois de chauffage, du charbon de bois, du bois d'œuvre...
8. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : Argile, gravier, moellon, Quartzo-phyloïdes, sable, terre rouge, granites, diorite.
9. Les services publics d'encadrement : la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice...
10. Les agents de développement : la commune compte un certain nombre d'agents de développement dynamiques : Projet Bututsi, CORD'AID, PRASAB, COPED, COOPEC....

## **16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT**

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

### **16.2.1. Contraintes d'ordre technique**

1. Le blocage le plus important dans le domaine agricole est l'encadrement approprié des agriculteurs dans les communes.
2. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal, la recrudescence de plusieurs maladies des cultures ;
3. Les semences et les boutures améliorées sont quasi inexistantes d'où la faible production agricole.
4. Au niveau de l'élevage, l'insuffisance de la vulgarisation du cheptel de race améliorée, les diverses maladies des animaux domestiques et l'amenuisement des pâturages naturels sont les principaux blocages de ce secteur.
5. Le mauvais état des routes, surtout les pistes rurales de desserte agricole, qui entrave l'évacuation normale des produits commercialisables;
6. L'insuffisance des moyens de transport;
7. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...);
8. L'insuffisance des intrants agricoles et de l'élevage ainsi que les difficultés de s'en procurer dues entre autres à leurs coûts très élevés une fois disponibles sur les marchés ;
9. Le mode de conditionnement et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
10. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse...

### **16.2.2. Contraintes d'ordre économique financier**

1. L'accès difficile au crédit ; les institutions financières existantes octroient difficilement les crédits aux agri-éleveurs par manque de garanties à présenter;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui restent bloqués par des problèmes liés au mauvais état des infrastructures de transport ;
3. Le manque d'une usine de transformation du café cerise en café fully washed dans la commune ;
4. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
5. Le faible pouvoir d'achat de la population ;
6. Les prix bas accordés au producteur ;
7. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo sanitaires (couloirs d'aspersion...), des infrastructures de transport (routes, ponts,) et énergétiques (centrales électriques).

### **16.2.3. Contraintes d'ordre socioculturel**

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable dû au type d'habitat dispersé qui donne lieu à la recrudescence des maladies diarrhéiques et autres maladies d'origine hydrique ;
2. Le faible degré d'implication des collectivités aux activités de développement ;
3. La croyance persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
4. L'augmentation du nombre de vulnérable suite aux effets de la crise et de la pandémie du VIH/SIDA (orphelins, jeunes de la rue et dans la rue, enfants chefs des ménages, ...) ;
5. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, établissements scolaires, infrastructures sportives, ...).



### **16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A MENER**

#### **16.3.1. Stratégies**

L'analyse de la situation des différents secteurs laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage, de l'artisanat et du commerce.

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources de la commune en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement ; c'est à dire assurer la sécurité alimentaire de la commune. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement du surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et diversifiés. Cette stratégie arriverait également à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

En outre, le climat de la région du Mumirwa permet le développement de la culture du café, de l'arachide, de la patate douce, des fruits et des légumes. Dans le Mugamba, le climat est aussi favorable aux cultures du théier, de la pomme de terre, de la patate douce, du petit pois, du maïs, du blé, du haricot,...

Une attention particulière sera accordée à l'extension des cultures de rente et vivrières, qui constituent des sources de revenus de la quasi-totalité des ménages de la commune. Il sera alors question de trouver des approches de solutions pour cette commune qui ne dispose que du caféier comme culture de rente sur son territoire.

La pomme de terre, les légumes et les fruits sont recherchés pour satisfaire les besoins des centres urbains de Bururi, Rumonge et Bujumbura ;  
L'augmentation de ces spéculations devra être une des missions à assigner particulièrement à la commune.

Concernant les autres spéculations, les efforts seront menés pour conserver et/ou augmenter les productions actuelles.

Pour les élevages, les interventions intensives seront axées sur les bovins de races améliorées à stabulation permanente suite l'amenuisement de pâturages naturels suffisants ;

Cependant, l'accent sera aussi mis sur le développement de petits ruminants, dont la reproduction est rapide et nombreuse et n'exigeant pas de vastes pâturages

### **16.3.2. Actions à développer**

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'augmentation de la production agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra-sectorielles. Il s'agira aussi du développement de l'artisanat, car les terres cultivables deviennent de plus en plus exiguës suite à l'accroissement démographique.

**Tableau 16.1. STRATEGIES ET ACTIONS A MENER**

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres fertiles ;</li> <li>• Main d'œuvre abondante et laborieuse;</li> <li>• Conditions écologiques favorables à l'agriculture ;</li> <li>• Existence des marais à aménager.</li> <li>• Culture industrielle développée</li> <li>• (caféier, palmier à huile)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des terres cultivables</li> <li>• Utilisation des outils rudimentaires ;</li> <li>• Carence des intrants améliorés ;</li> <li>• Méthodes culturales traditionnelles et non améliorées ;</li> <li>• Manque d'encadrement agricole ;</li> <li>• Manque de financement ;</li> <li>• Manque d'infrastructures agricoles.</li> <li>• Manque d'usine à café</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibiliser des intrants améliorés ;</li> <li>• Améliorer l'encadrement agricole ;</li> <li>• Former les encadreurs agricoles en techniques d'encadrement ;</li> <li>• Construire des infrastructures de conservation des produits agricoles.</li> <li>• Installer une usine à café dans la commune</li> </ul>
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte demande de chèvres de race améliorées</li> <li>• Demande croissante des produits d'élevage.</li> <li>• Existence d'associations d'apiculteurs ;</li> <li>• Présence de plusieurs essences d'arbres à fleurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'intrants d'élevage ;</li> <li>• Insuffisance d'encadreurs ;</li> <li>• Absence de races améliorées</li> <li>• Manque de moyens de déplacement pour les encadreurs ;</li> <li>• Absence de financement pour le développement du secteur d'élevage ;</li> <li>• Manque de produits vétérinaires pour lutter contre les maladies.</li> <li>• Infrastructures abandonnées ;</li> <li>• Manque d'encadrement de l'apiculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'élevage de petits ruminants;</li> <li>• Repeupler le cheptel bovin et introduire des bovins de races améliorées;</li> <li>• Octroyer un moyen de déplacement au vétérinaire communal;</li> <li>• Recruter les encadreurs collinaires ;</li> <li>• Former les encadreurs dans le domaine de l'apiculture ;</li> <li>• Appuyer techniquement et financièrement les associations apicoles existantes ;</li> </ul>

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
3. Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de marais et de cours d'eau favorables à la pisciculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'étangs piscicoles dans la commune</li> <li>- Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;</li> <li>- Absence d'une structure d'encadrement technique ;</li> <li>- Difficultés d'approvisionnement en alvins ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer des étangs piscicoles et des centres de production des alvins de bonne qualité ;</li> </ul>
4. Forêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un code forestier qui régleme le patrimoine forestier ;</li> <li>- Condition climatique favorable au maintien de l'agroforesterie ;</li> <li>- Existence des institutions chargées de la protection et de la conservation du patrimoine forestier ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ;</li> <li>- Budget insuffisant des services forestiers ;</li> <li>- Faible recherche-développement pour maîtriser le processus allant de la sélection de la bonne semence jusqu'au bois de qualité ;</li> <li>- Absence d'implication des populations et des administratifs à la base pour élaborer et mettre à jour la législation forestière, le code forestier, le code foncier, le code de l'environnement ainsi que les conventions internationales ayant trait à la gestion des forêts que le pays a ratifiées ;</li> <li>- Manque d'inventaire national actualisé des ressources forestières ;</li> <li>- Absence d'un plan de gestion durable et d'aménagement des forêts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un cadre institutionnel de gestion et d'aménagement des forêts ;</li> <li>- Doter les services forestiers d'un budget suffisant pour leur fonctionnement ;</li> <li>- Redynamiser la recherche-développement de la sélection de la bonne semence jusqu'au bois de qualité ;</li> <li>- Impliquer la population et l'administration à la base dans l'élaboration et la mise en œuvre de la législation forestière ;</li> <li>- Actualiser l'inventaire communal des ressources forestières ;</li> <li>- Elaborer un plan de gestion durable et d'aménagement des forêts, dans un cadre participatif et dans l'intérêt des générations présentes et futures.</li> <li>- Traduire en langue nationale les outils de gestion des forêts et les diffuser.</li> </ul>

<b>Secteur</b>	<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Stratégies/actions à mener</b>
6. Artisanat	La commune dispose des matières premières et d'une main d'œuvre susceptible de relancer le secteur artisanal, une fois bien exploitées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatifs et réglementaires appropriés ;</li> <li>- Inadéquation de la production et l'écoulement des produits artisanaux ;</li> <li>- L'accès difficile des artisans aux micro-crédits ;</li> <li>- Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le cadre institutionnel du secteur artisanal ;</li> <li>- Mettre en place des filières adaptées et des structures appropriées ;</li> <li>- Redynamiser des filières déjà existantes ;</li> <li>- Mettre en place de nouveaux projets d'encadrement des artisans ;</li> <li>- Chercher les marchés d'écoulement ;</li> <li>- Promouvoir les micro- crédits dans le secteur d'artisanat (le Gouvernement).</li> </ul>
7. Géologie, Mines, Minerais et Matériaux locaux de construction	Existence des réserves minières ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens financiers d'exploration des ressources minières de la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire appel aux investisseurs étrangers pour l'exploration des gisements (le Gouvernement) rentables.</li> </ul>

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
8. Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un réseau hydrographique suffisant pour l'aménagement des centrales hydroélectriques</li> <li>- Possibilité d'exploitation d'autres sources d'énergie nouvelles et renouvelables (solaire, éolienne, biogaz ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ressources financières de l'Etat pour électrifier tous les centres ruraux et autres infrastructures socio-économiques (collèges communaux, centres de santé, bureaux communaux...) qui ont besoin d'électricité.</li> <li>- Faibles revenus des ménages pour accéder aux raccordements en électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser le plan directeur de l'électrification de la commune ;</li> <li>- Négocier les financements nécessaires à l'exécution du plan directeur d'électrification communale;</li> <li>- Réaliser les études d'exécution des projets des microcentrales hydroélectriques, des lignes électriques et d'installations photovoltaïques retenues ;</li> <li>- Exécuter tous les projets retenus</li> <li>- Informer les ménages ruraux sur la technologie du biogaz et mettre sur pieds des systèmes de financements des installations en faveur des demandeurs ;</li> <li>- Promouvoir l'utilisation des systèmes solaires photovoltaïques par les ménages ruraux au moyen de l'information et de la formation des futures bénéficiaires et par la réduction des taxes qui constituent aujourd'hui une barrière importante au développement de cette technologie.</li> <li>- Electrifier tous les centres de la commune, centres de santé, collèges communaux et autres projets économiquement rentables.</li> </ul>

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
9. Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des produits agricoles et d'élevage ;</li> <li>- la situation géographique de la commune qui facilite le trafic commercial avec les communes voisines des pays limitrophes ;</li> <li>- Disponibilité des voies d'accès aux différents marchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impraticabilité de quelques pistes rurales ;</li> <li>- les infrastructures commerciales non aménagées ;</li> <li>- Désorganisation du circuit de commercialisation ;</li> <li>- Faible accès au crédit pour les petits commerçants ;</li> <li>- Taux d'intérêt bancaire élevé ;</li> <li>- Faibles revenus des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager/réhabiliter les pistes rurales ;</li> <li>- Réhabiliter/ Aménager les infrastructures commerciales ;</li> <li>- Disponibiliser les produits en vue de la stabilisation des prix.</li> </ul>
10. Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un hôtel dans la commune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise perception du phénomène touristique ;</li> <li>- Absence de personnes qualifiées dans le secteur ;</li> <li>- Insuffisance des infrastructures et structures d'accueil ;</li> <li>- Manque d'un plan directeur de développement du tourisme ;</li> <li>- L'absence de budget ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmation des actions médiatiques de sensibilisation et de publicité sur l'importance du tourisme ;</li> <li>- Réhabiliter les infrastructures existantes ;</li> <li>- Intéresser l'investisseur privé dans le secteur touristique ;</li> <li>- Aménager des infrastructures d'accueil ;</li> <li>- organiser des réceptions aux visiteurs et Vanter les beautés des sites et de réserves naturelles forestières de la commune.</li> </ul>

<b>Secteur</b>	<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Stratégies/actions à mener</b>
11. Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des périodes des campagnes de paie pour les caféiculteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible revenu de la population, d'où manque d'épargne à déposer dans les institutions financières ;</li> <li>- Manque d'hypothèques à présenter pour accéder aux crédits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un fonds de garantie pour faciliter l'accès aux crédits.</li> </ul>
12. Coopératives et associations de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un service étatique provincial s'occupant du MAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exigences difficiles d'octroi des crédits par les institutions de micro – finance aux associations d'auto développement ;</li> <li>- Procédures d'agrément officiel des associations d'auto - développement très long et coûteux ;</li> <li>- Insuffisance d'encadrement des associations naissantes ;</li> <li>- Manque de formation des associations en organisation et gestion de leurs biens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les procédures d'agrément des associations</li> <li>- Encadrer les associations d'auto développement ;</li> <li>- Former continuellement les membres des associations et des coopératives en organisation et gestion</li> </ul>
13. Transport et communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un réseau routier quoiqu'en mauvais état ;</li> <li>- Couverture partielle de la commune par 2 réseaux de téléphonie mobile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais état des routes communales et pistes rurales;</li> <li>- Insuffisance du parc automobile pour le transport des personnes et des biens ;</li> <li>- Manque de bureau postal dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretenir régulièrement les routes ;</li> <li>- Implanter un bureau postal dans la commune.</li> <li>- Encourager les transporteurs à circuler dans la Commune.</li> </ul>



Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
14. Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La population de la commune est consciente du rôle qu'elle doit jouer en matière du développement de l'éducation ;</li> <li>- Existence d'au moins une école primaire sur chaque colline de recensement ;</li> <li>- Implication effective des collectivités locales dans l'atteinte de l'objectif de scolarisation primaire universelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'infrastructures et équipements scolaires ;</li> <li>- Insuffisance de personnel enseignant qualifié au secondaire;</li> <li>- Manque de manuels des élèves et des enseignants ;</li> <li>- Manque de centres d'enseignement des métiers pour accueillir les déscolarisés et les non scolarisés ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire 2 écoles primaires par colline de recensement ;</li> <li>- Construire 2 collèges communaux dans chaque zone ;</li> <li>- Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes ;</li> <li>- Construire des homes pour enseignants;</li> <li>- Octroyer au chargé de la carte scolaire et à l'inspecteur cantonal des moyens de déplacement ;</li> <li>- Recruter le personnel enseignant qualifié pour le secondaire;</li> <li>- Construire un centre d'enseignement des métiers dans la commune ;</li> <li>- Introduire de nouvelles filières dans les centres d'enseignement des métiers suivant la demande du marché de travail ;</li> </ul>
15. Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une population sensible sur l'insuffisance des infrastructures sanitaires, des équipements et du personnel soignant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements sanitaires non équipés ;</li> <li>- Insuffisance du personnel soignant ;</li> <li>- Insuffisance de formation du personnel soignant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter et équiper les CDS existants ;</li> <li>- Doter les CDS d'un personnel qualifié et suffisant ;</li> <li>- Motiver et recycler le personnel soignant ;</li> <li>- Appuyer techniquement les CDS;</li> <li>- Approvisionner régulièrement les CDS en médicaments ;</li> </ul>

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
16. Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Talents réels dans la fabrication des matériaux de construction ;</li> <li>- Existence de plusieurs sites d'exploitation des matériaux de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ;</li> <li>- Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ;</li> <li>- Non-respect des normes pour les produits fabriqués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une politique nationale de promotion des matériaux locaux de construction réglementant la conformité de la production au respect de l'environnement (le gouvernement) ;</li> <li>- Promouvoir des associations et des groupements de la « filière habitat ».</li> </ul>
18. Jeunesse et sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des mouvements d'encadrement des jeunes à caractère religieux ;</li> <li>- Existence de clubs de jeux dans les différentes disciplines : football, basket-ball et le volley-ball .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse organisationnelle des jeunes qui fait que ces derniers ne puissent pas se prendre en charge ;</li> <li>- Manque ou insuffisance de concertation et de collaboration entre les associations de jeunes ;</li> <li>- Modicité de moyens consacrés au secteur de la jeunesse et des sports ;</li> <li>- Manque ou insuffisance de coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse et des sports ;</li> <li>- Insuffisance des infrastructures sportives ;</li> <li>- Vétusté et manque d'entretien des infrastructures existantes ;</li> <li>- Manque d'équipements pour les clubs sportifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une structure chargée de la coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse et des sports,</li> <li>- Renforcer l'encadrement de la jeunesse et des sports par l'organisation des activités sportives et culturelles ainsi que des camps de travail,</li> <li>- Utiliser tous les moyens possibles pour multiplier et entretenir les infrastructures sportives,</li> <li>- Encourager et développer le sport féminin, le sport de masse et le sport traditionnel en favorisant la création des clubs.</li> </ul>

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
19. Justice	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un tribunal de Résidence dans la commune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tribunaux de résidence</li> <li>- Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ;</li> <li>- Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ;</li> <li>- Personnel non qualifié;</li> <li>- Insuffisance du mobilier et matériel de bureau, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire les locaux des structures judiciaires de la province ;</li> <li>- Rendre opérationnel le centre de formation professionnelle de justice pour remédier à l'insuffisance du personnel qualifié ;</li> <li>- Améliorer les conditions de travail du personnel ;</li> <li>- Traduire les textes de lois en langue nationale (Kirundi) et les diffuser auprès de la population (Ministère).</li> <li>- Donner les moyens de communication au secteur</li> <li>- Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ;</li> <li>- Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion ;</li> <li>- Désengorger certains secteurs judiciaires par la création d'autres dans le but d'alléger le volume de dossiers enregistrés dans certains tribunaux ;</li> <li>- Accélérer les procédures judiciaires pour le compte des justiciables</li> </ul>

Secteur	Atouts	Contraintes	Stratégies/actions à mener
20. Action sociale	Présence d'une multitude des intervenants dans le secteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de beaucoup de type de sinistrés : enfants orphelins, enfants de la rue, enfants soldats, enfants chefs des ménages, victimes des violences, veufs, mères célibataires, déplacés, rapatriés, handicapés, personnes âgées non assistées,...</li> <li>- Manque de soins de santé et des frais scolaires pour les enfants en difficultés ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer un système de coordination des aides en faveur des sinistrés;</li> <li>- Créer des centres d'accueil et d'écoute pour les personnes traumatisées ;</li> <li>- Sensibiliser la population à la solidarité ;</li> <li>- Apprendre à la population les textes de lois protégeant les enfants et les personnes en difficultés ;</li> <li>- Sensibiliser la population à la prise en charge des enfants au niveau de la famille.</li> </ul>

## CONCLUSION

La commune Buyengero est délimitée au Nord par la commune Mugamba, au Sud par la commune Rumonge, à l'Est par les communes Songa et Bururi et à l'Ouest par la commune Burambi. Elle compte 6 zones subdivisées en 16 collines.

La population de la commune est estimée à 55443 habitants en 2005, avec une densité moyenne de 267 habitants/km<sup>2</sup>.

Concernant l'agriculture, les principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : le manioc, la patate douce, la pomme de terre, le haricot, le petit pois, le maïs, la colocase et le blé. La culture de rente est essentiellement composée par le café et le thé.

S'agissant de l'élevage, la commune Buyengero est traditionnellement pastorale. Un élevage extensif et semi-intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoo sanitaires et équipements ne fonctionne plus.

En ce qui concerne l'énergie, la desserte en électricité dans la commune reste très basse et limitée au chef lieu de la commune et à la paroisse.

Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, quelques produits transformés, et les produits manufacturés.

Eu égard aux infrastructures routières, la totalité des routes en terres battues et pistes rurales sont en très mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour certaines zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec les communes voisines.

Du point de vue de la dotation en poste et télécommunication, l'introduction du téléphone mobile sur le marché a permis la couverture partielle de certaines parties de la commune.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une seule institution financière (COOPEC). Les conditions d'accès aux crédits et le taux d'intérêt pratiqué restent inaccessible aux fonctionnaires de l'Etat et aux agri -éleveurs.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des mères célibataires. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires. Eu égard à l'habitat, un seul type d'habitat (l'habitat dispersé) est rencontré dans la commune. L'habitat groupé étant quasi inexistant.

Sur le plan sanitaire, les deux centres de santé de la commune Buyengero utilisent un personnel technique composé de 3A3, 3 A2, 1TPS, 3 aides infirmiers formés et 4 aides infirmiers non formés. Si on considère que la population de Buyengero est de 55435 habitants, les ratios suivants se dégagent :

Nombre d'infirmiers par habitant : 1 infirmier (A2 ou A3) pour 9239 habitants.

La commune Buyengero compte 11 réseaux d'adduction d'eau totalisant 44km de linéaire, 29 réservoirs desservant 74 bornes fontaines dont environ 32,4% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore beaucoup à désirer.

Concernant le secteur éducation, la commune compte deux niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 44 écoles dont 27 à cycle complet. Ratio : 51élèves/salle et 147 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 30,7% ; taux d'abandon : 3,1%. Les filles représentent 45% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 6écoles dont 1 à cycle complet. Ratio : 58 élèves/salle et 14élèves/enseignant. Taux de redoublement: 2,9%; taux d'abandon : 0,6%. Les filles représentent 37,3% des effectifs d'élèves du secondaire général.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose de 15associations de jeunes qui regroupent 253jeunes dont 48,6% de filles. Elle compte également 5 terrains de football, 1 terrain de basket-ball et 1 terrain de volley-ball.

Eu égard au secteur justice, la performance au niveau du rapport entre le nombre de dossiers enregistrés et le nombre de dossiers jugés et clôturés est médiocre. En effet, 155 dossiers reçus ont été jugés et clôturés sur 295enregistrés, soit environ 52%. Les dossiers exécutés atteignent environ 37%.

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Bururi : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Bururi (2001-2003) ; novembre 2000.
20. HCR
21. Direction Provinciale de l'Enseignement Bururi : Rapport annuel 2004-2005 et 2005-2006
22. Direction Provinciale de la Santé Bururi Rapport annuel 2005

23. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04-Appui à l'Elaboration et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Population.
24. Ministère de la planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
25. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ; Rép. Du Burundi-IFES USAID-Bujumbura-janvier 2005 : découpage administratif du Burundi 2005.
26. OCIBU : République du Burundi : Rapport Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005
27. OTB : République du Burundi : Rapports Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005.
28. SOGESTAL : Rapport ANNUELS 2003 ;2004 ;2005
29. COGERCO-République du Burundi : Rapports annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005



## ANNEXES

### ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE BURURI

#### PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le troisième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Bururi, tous les responsables sectoriels provinciaux et communaux dont liste en annexe, tous les administrateurs de communes, l'Antenne provinciale du Plan à Bururi et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci hauts cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente cérémonie de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels aux niveaux communal et provincial, ainsi que les administrateurs communaux, les participants à l'atelier de restitution et validation technique ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Burambi
2. La monographie de la commune Bururi
3. La monographie de la commune Buyengeru
4. La monographie de la commune Matana
5. La monographie de la commune Mugamba
6. La monographie de la commune Rumonge
7. La monographie de la commune Rutovu
8. La monographie de la commune Songa
9. La monographie de la commune Vyanda
  
10. La monographie de la province Bururi

Fait à Bururi, le 03 août 2006.

L'Antenne provinciale  
du Plan à Bururi

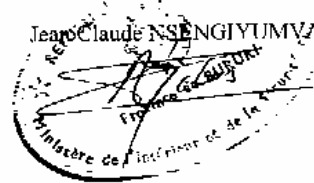
Edouard HATUNGIMANA

L'Expert représentant le SPPL

Prosper NIYOKINDI


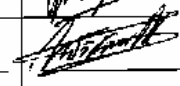
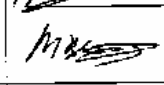
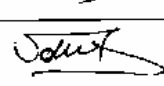
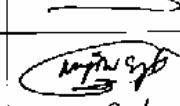

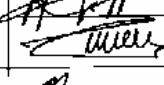
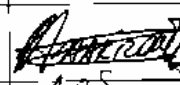

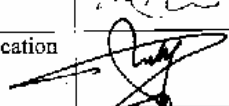

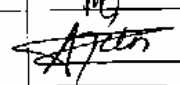


Le Conseiller Principal du Gouverneur  
de la province Bururi

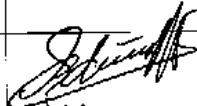
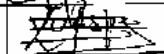
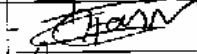
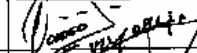
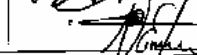
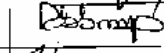
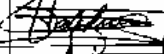
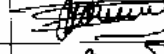

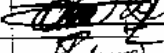
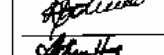
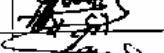

Jean Claude NSENGIYUMVA



**ATELIER DE RESTITUTION ET VALIDATION TECHNIQUE DES  
MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE.**

**Liste des responsables provinciaux et administrateurs communaux.**

Noms et prénoms	Fonction	Secteur d'activité	Signature
1. NTIBINONUYE Léonidas	Conseiller au Cabinet du Gouverneur	Jeunesse, sport et culturel	
2. NDIKUMANA Salvator	CT/CPLS Bururi	Social/santé VIH/SIDA	
3. MBISAMAKORO Gérard	Chef de service/Agri Elev/DPAE	Agriculture et l'Elevage	
4. NYANDWI Vincent	Médecin vétérinaire provincial	Elevage	
5. NIYONGABO Joseph	Inspecteur Régional des forêts	Forêt	
6. BIZINDAVYI Epimaque	Chef de service pistes rurales	Transport	
7. NIMENYA Hermès	BPS	Santé	
8. HAKIZIMANA Zacharie	Chef du service planification DPE	Education	
9. NIYUNGEKO Edouard	Coordonnateur Régional FVS/AMADE	Santé /VIH/Sida	
10. GAKEZI Maurice	Chef Régional Sud de l'ONATEL	Communication	
11. HAKIZIMANA Thérèse	Cadre /Projet Bututsi	Action sociale	
12. NSENGIYUMVA J Claude	Conseiller Principal du Gouverneur	Eau	
13. BIZIMANA Déo	Juge Président du Tribunal de Grande Instance	Justice	
14. RIVUZIMANA J Claude	Chef d'Antenne d'Urbanisme et Habitat en zone Sud	Habitat	

Noms et prénoms	Fonction	Secteur d'activité	Signature
15. HATUNGIMANA Edouard	APP Bururi	MPDRN	
16. NDAYISENGA Spéciose	Journaliste	ABP Bururi	
17. HABONAYO Augustin	COPEF	Jeunesse et sport	
18. NIYONIZIGIYE Albin	PRASAB	Agriculture	
19. NDAYUBAHA Emmanuel	Chef de Région Sud Régideso	Eau et Energie	
20. RIBAKARE Pierre Paul	Commune Bururi	Tous les secteurs	
21. NDIKUMASABO Raphaël	Commune Songa	Tous les secteurs	
22. MANTRAKIZA Eraste	Commune Burambi	Tous les secteurs	
23. NGENDABIZI Innocent	Commune Buyengeru	Tous les secteurs	
24. NIZIGIYIMANA Juma Eric	Commune Rumonge	Tous les secteurs	
25. NDIZIGIYE Félicité	Commune Mugamba	Tous les secteurs	
26. HAGFRIMANA Emmanuel	Commune Matana	Tous les secteurs	
27. NDUWIMANA Cyprien	Commune Vyanda	Tous les secteurs	
28. NJEJIMANA Adélin	Commune Rutovu	Tous les secteurs	